

LE DÉFI DE LA RELÈVE



2	Régions Regions	23	Contrôle de la qualité Quality Control
3	Énoncés de vision de l'avenir Vision Statements	27	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
4	Message du président Message from the Chairman	29	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
6	Conseil d'administration Board of Directors	40	Finances et administration Finance and Administration
8	Message du directeur général Message from the General Manager	43	Recherche économique Economic Studies
11	Politique laitière nationale National Dairy Policy	46	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
14	Mise en marché du lait Milk Marketing	48	Marketing Marketing
16	Contingentement Quota	54	États financiers Financial Statements
19	Transport du lait Milk Transportation		

31

LE DÉFI DE LA RELÈVE : ON L'A À CŒUR!

ENSURING SUCCESSION: A CHALLENGE
WE TAKE SERIOUSLY!

32

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC

SOME STATISTICS ON ENTREPRENEURIAL
SUCCESSION IN QUEBEC

34

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE

SOME STATISTICS ON SUCCESSION
IN DAIRY PRODUCTION

36

L'AIDE COLLECTIVE À LA RELÈVE : LES PRODUCTEURS DE LAIT L'ONT À CŒUR

COLLECTIVE ASSISTANCE TO YOUNG
FARMERS: DAIRY PRODUCERS TAKE
IT SERIOUSLY

38

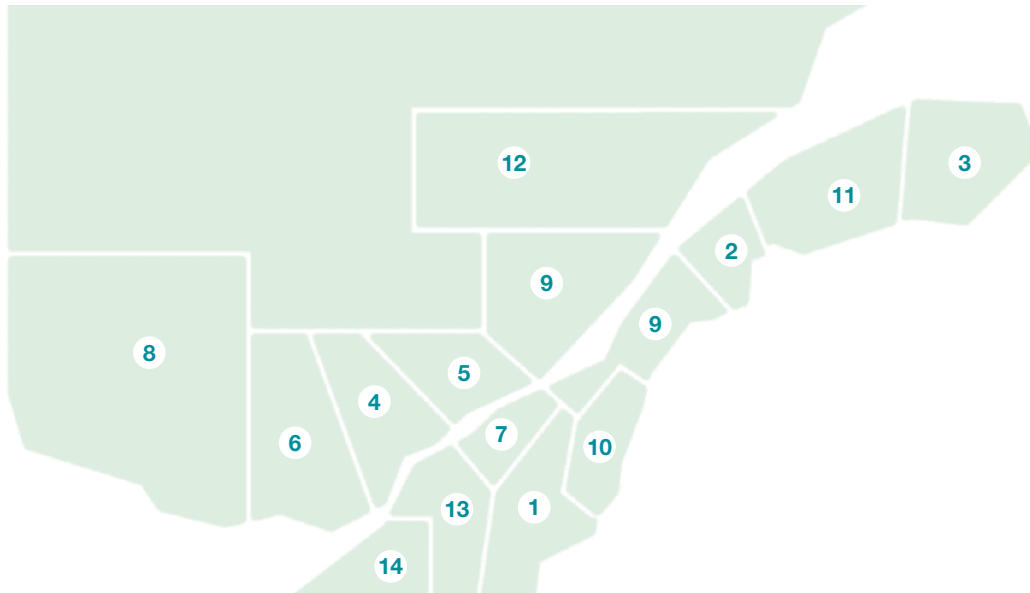
NOTRE VISION, NOS DÉFIS OUR VISION, OUR CHALLENGES

TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

RÉGIONS

Regions



- 1 **ESTRIE** * **MARIANE PARÉ** 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905 Télécopieur : 819 346-2533 Courriel : estrfplq@upa.qc.ca
- 2 **CÔTE-DU-SUD** * **ISABELLE DESROSIERS** 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-3044 Télécopieur : 418 856-5199 Courriel : cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 **GASPÉSIE-LES ÎLES** * **CHARLES-EDMOND LANDRY** 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : 418 392-4466 Télécopieur : 418 392-4862 Courriel : gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 **LANAUDIÈRE** * **NATHALIE MICHAUD** 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone : 450 753-7486 Télécopieur : 450 759-7610 Courriel : lanafplq@upa.qc.ca
- 5 **MAURICIE** * **RÉJEAN GERVAIS** 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone : 819 378-4033 Télécopieur : 819 371-2712 Courriel : maurfplq@upa.qc.ca
- 6 **OUTAOUAIS-LAURENTIDES** * **MAÏLYS CHASTENET** 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone : 450 472-0440 Télécopieur : 450 472-8386 Courriel : laurfplq@upa.qc.ca
- 7 **CENTRE-DU-QUÉBEC** * **NORMAND TRODÉCHAUD** 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 293-5838 Télécopieur : 819 293-6698 Courriel : splcq@upa.qc.ca
- 8 **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** * **LUC CHAREST** 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone : 819 762-0833 Télécopieur : 819 762-0575 Courriel : abitfplq@upa.qc.ca
- 9 **QUÉBEC** * **MICHAËL LÉTOURNEAU** 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone : 418 872-0770 Télécopieur : 418 872-3386 Courriel : quebfplq@upa.qc.ca
- 10 **BEAUCE** * **DOMINIQUE SAMSON** 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone : 418 228-5588 Télécopieur : 418 228-3943 Courriel : bcefplq@upa.qc.ca
- 11 **BAS-SAINT-LAURENT** * **ÉRIC PAGÉ** 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 723-2424 Télécopieur : 418 723-6045 Courriel : bstfplq@upa.qc.ca
- 12 **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** * **RÉJEAN MALTAIS** 3635, rue Panet, Jonquières (Québec) G7X 8T7
Téléphone : 418 542-5666 Télécopieur : 418 542-3011 Courriel : sagfplq@upa.qc.ca
- 13 **SAINT-HYACINTHE** * **ROCH GUAY** 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154 450 467-1124 Télécopieur : 450 261-5248 Courriel : sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** * **CATHERINE TURGEON** 6, rue Dumoulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-5115 Télécopieur : 450 454-6918 Courriel : stjvfplq@upa.qc.ca

* Secrétaire
Secretary

LES ÉNONCÉS DE VISION DE L'AVENIR*

LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT EN 2017

- 1.** En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières tireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
- 2.** La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
- 3.** En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

LA FERME LAITIÈRE QUÉBÉCOISE EN 2017

- 4.** En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
- 5.** Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
- 6.** Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
- 7.** Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

* Énoncés issus d'une large consultation, à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé, et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

Vision Statements*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1** In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2** The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3** By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producer-processors established in regional dairy pools.

QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4** In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farmers throughout their territory.
- 5** These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose, they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6** Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7** Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

La production laitière est la production agricole la plus importante au Québec. Les revenus à la ferme dépassent les deux milliards de dollars annuellement. Ces revenus sont réinvestis dans nos communautés en achat de biens et de services. Nous sommes un rouage important de l'économie locale, et ce, sur tout le territoire québécois.

Au sein de notre organisation, nous avons su, au fil des ans, prendre les décisions nécessaires et assumer un leadership pour l'ensemble de la filière laitière. La pérennité de l'industrie est assurée par des fermes et des transformateurs rentables, ainsi que par la mise en marché de produits qui répondent aux attentes des consommateurs.

Les 2,9 milliards de litres de lait produits au Québec doivent répondre aux plus hauts standards de qualité. En ce sens, je suis très fier que nous ayons mis en place la prime à la qualité en août dernier. Cette décision des délégués démontre clairement la volonté des producteurs de lait du Québec de répondre aux exigences des consommateurs. L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) se poursuit également. Je tiens à féliciter les producteurs qui ont déjà terminé l'implantation du programme dans leur ferme et j'en-

courage tous les autres à leur emboîter le pas le plus rapidement possible.

Du côté des Conventions de mise en marché du lait, les discussions se poursuivent. À la suite d'une demande d'arbitrage, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision, en novembre dernier, qui ne satisfait pas toutes les demandes que la Fédération avait déposées lors des audiences. Le Québec est un important fabricant de yogourts et de fromages fins. Ce sont des produits qui exigent un approvisionnement en lait constant, car ils ne peuvent pas être entreposés pendant de longues périodes. Nous souhaitons que la classe 2, celle des yogourts, devienne à la demande, comme c'est le cas dans la majorité des provinces canadiennes. Il serait impensable que nous devions limiter la fabrication de yogourts et de fromages fins alors que nous produisons de la poudre de lait pour l'alimentation animale.

Si nous voulons continuer à satisfaire la demande des consommateurs, il nous faudra faire progresser les règles d'approvisionnement de nos conventions de mise en marché. De cette façon, nous pourrions accroître la part de marché des produits laitiers au bénéfice de toute la filière.

Une des solutions pour permettre l'approvisionnement en lait des marchés

en croissance est d'harmoniser la politique d'allocation du lait à l'échelle de P5. Les transformateurs sont nationaux, mais les politiques d'allocation du lait sont provinciales. Tout en ayant comme objectif de maintenir des entreprises de transformation dans toutes les provinces, il faut miser sur une utilisation optimale du lait en tout temps. Il en va de l'intérêt de la filière laitière de poursuivre l'harmonisation des politiques d'allocation du lait à l'échelle de P5.

En novembre dernier, nous avons tenu, à Québec, un forum avec les producteurs de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5). La volonté de poursuivre l'harmonisation a été clairement exprimée par tous les participants. Toutefois, la question de la gouvernance de P5 a été soulevée. Nous agissons encore avec nos réflexes provinciaux à une exception : la gestion des droits de produire. La mise en place du Comité sur le quota de P5, composé de producteurs et d'employés des cinq provinces, est un grand succès. Les émissions de quota sont gérées collectivement et chaque province entérine les recommandations du comité. Il s'agit là d'un modèle de gouvernance intéressant qui pourrait s'appliquer à d'autres niveaux.

On le voit, les façons de faire les choses évoluent et nous obligent parfois à nous remettre en question, tant au niveau provincial que national. Les discussions sur l'UPA du futur et les modifications qu'elles engendrent sont une opportunité de nous questionner sur notre structure et nos procédures. La technologie et les moyens de communication évoluent sans cesse. Les jeunes qui arrivent en production sont des adeptes de ces outils de communication et d'échange. La réorganisation de la Fédération doit répondre à leurs besoins, car c'est pour eux que nous la faisons. Le thème de ce rapport annuel est d'ailleurs consacré à la relève en production laitière. Il nous faut rechercher l'efficacité dans la livraison de nos services, tout en nous assurant de maintenir la solidarité qui caractérise les producteurs de lait. Il s'agit d'un défi excitant pour notre organisation. Soyons audacieux!

Enfin, je vous invite à prendre le temps de consulter ce rapport annuel. Vous y trouverez beaucoup de renseignements utiles ainsi que le bilan des actions réalisées au cours de l'année qui ont permis la mise en marché ordonnée de notre lait.

En terminant, au nom de tous les producteurs de lait, je tiens à saluer l'engagement et le très bon travail de tout le personnel de la Fédération. Je souhaite aussi attirer votre attention sur le travail des membres du conseil d'administration et du comité exécutif qui n'ont ménagé aucun effort dans la poursuite de notre mission. Je leur en suis très reconnaissant.



Marcel Groleau, président

Dairy production is the leading agricultural production sector in Quebec. Farmgate revenue exceeds \$2 billion a year. This revenue is reinvested in our communities to purchase goods and services. We are an important cog in the local economy throughout Quebec.

Within our organization over the years, we have been able to make the necessary decisions and assume leadership for the entire dairy sector. The industry's sustainability is assured by profitable farms and processors, as well as by marketing products that meet consumer expectations.

The 2.9 billion litres of milk produced in Quebec must meet the highest quality standards. In this regard, I am very proud of our having introduced a quality premium last August. This decision by the delegates clearly shows the determination of Quebec milk producers to meet consumer requirements. The implementation of the Canadian Quality Milk (COM) program is also continuing. I want to congratulate the producers who have already implemented the program on their farms and I encourage all the rest to follow suit as quickly as possible.

Discussions are continuing on the Milk Marketing Agreements. Following a request for arbitration, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec rendered a decision last November that does not meet all the requests the Federation submitted to the hearings. Quebec is a major yogurt and specialty cheese manufacturer. These products require a constant milk supply since they cannot be stored for long periods of time. We want Class 2 milk, for yogurt, to be supplied on demand, as is the case in most Canadian provinces. It would be unthinkable to have to limit yogurt and specialty cheese production when we are producing milk powder for animal feed.

If we want to continue to meet consumer demand, we must ensure that the supply rules of our marketing agreements evolve so that we can increase the market share of dairy products for the benefit of the entire industry.

One way of ensuring that milk supply is available for growth markets is to harmonize the milk allocation policy across the P5 provinces. The processors are national, but the milk allocation policies are provincial. While the objective is to maintain processing companies in all provinces, we must focus on the optimum use of milk at all times. It is in the dairy sector's interest to continue the harmonization of milk allocation policies throughout the P5.

Last November, we held a forum with the producers of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) in Quebec City. All participants clearly expressed their determination to continue to harmonize their policies. However, the question was raised about P5 governance. We are still acting with our provincial reflexes, with one exception: management of market rights. The establishment of the P5 Quota Committee, composed of producers and employees from the five provinces, is a great success. Quota issuance is managed collectively and each province ratifies the committee's recommendations. This is an interesting governance model that could be applied at other levels.

As we can see, the ways of doing things are changing and sometimes we have to reconsider our approaches at both the provincial and national levels. The discussions on the UPA of the future and the changes they are generating give us an opportunity to examine our own structure and procedures. Technology and communication media are evolving constantly. Young farmers are adept at using these

communication and information-sharing tools. Any reorganization of the Federation must meet their needs, because we are doing it for them. In fact, the theme of this Annual Report is dedicated to the next generation of dairy farmers. We must seek efficiency in delivering our services, while ensuring that we maintain the solidarity that characterizes dairy producers. This is an exciting challenge for our organization. Let's be bold!

Lastly, I invite you to take the time to read this Annual Report. You will find a lot of useful information and an overview of the actions taken during the year that have helped us market our milk in an orderly manner.

In conclusion, on behalf of all milk producers, I want to acknowledge the commitment and excellent work of all the Federation's staff. I would also like to acknowledge the work done by the members of the Board of Directors and the Executive Committee, who have spared no effort in pursuing our mission. My thanks go to all of them.



Marcel Groleau, Chairman

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS



MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT *CHAIRMAN* – QUÉBEC, **BRUNO LETENDRE**, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT *1ST VICE-CHAIRMAN* – ESTRIE, **PIERRE LAMPRON**, 2^e VICE-PRÉSIDENT *2ND VICE-CHAIRMAN* – MAURICIE, **DENIS MORIN**, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF *EXECUTIVE MEMBER* – CENTRE-DU-QUÉBEC, **GILBERT PERREAULT**, MEMBRE *MEMBER* – LANAUDIÈRE, **NORMAND BARRIAULT**, MEMBRE *MEMBER* – GASPÉSIE-LES ÎLES, **ANDRÉ CAMPEAU**, MEMBRE *MEMBER* – BEAUCE, ET **DANIEL CÔTÉ**, MEMBRE *MEMBER* – SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



GILLES A. MICHAUD, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF *EXECUTIVE MEMBER* – CÔTE-DU-SUD, **GABRIEL RANCOURT**, MEMBRE *MEMBER* – ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, **GILBERT RIOUX**, MEMBRE *MEMBER* – BAS-SAINT-LAURENT, **MAURICE MONTCALM**, MEMBRE *MEMBER* – SAINT-JEAN-VALLEYFIELD, **PIERRE THIBAUT**, MEMBRE *MEMBER* – SAINT-HYACINTHE, **RÉAL GAUTHIER**, MEMBRE *MEMBER* – OUTAOUAIS-LAURENTIDES, ET **RICHARD BOUCHARD**, MEMBRE ADJOINT *OBSERVER MEMBER* – QUÉBEC



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

Bien des secteurs économiques abordent leur bilan de l'année 2010 en commentant leur sortie de récession et en espérant des jours meilleurs. L'industrie laitière canadienne a certes évolué dans ce contexte de récession mondiale, mais a pu échapper à l'épisode de crise ayant affecté plusieurs autres denrées. En effet, notre système de gestion de l'offre a continué d'offrir à la population canadienne un approvisionnement soutenu, sans fluctuations importantes des prix et sans subventions aux producteurs. Ce constat éloquent démontre bien que « la gestion de l'offre ça marche » et que les attaques d'opinion à l'égard de ce modèle de régulation ne résistent pas à l'analyse rigoureuse des faits. Au cours de la dernière année, le soutien apporté à notre modèle par les gouvernements provincial et fédéral a d'ailleurs continué d'être clair et maintes fois confirmé. Toutefois, une entente à l'Organisation mondiale du commerce pourrait survenir en 2011. Il demeure donc essentiel d'être très vigilant et de continuer à faire des représentations malgré ce soutien public.

Le nombre de fermes laitières ayant cessé leurs activités n'a jamais été aussi faible qu'en 2010. Alors que, dans la dernière décennie, les quantités de quotas transférées annuellement par le Système centralisé de vente des quotas étaient de l'ordre de 10 000 kilogrammes de matière grasse par jour, il y en a eu moins de 4 000 kilogrammes en 2010. Ce contexte exceptionnel est en soi une très bonne nouvelle, cohérente avec nos énoncés de vision de l'avenir adoptés par nos délégués en 2007. Le maintien du plus grand nombre possible de fermes réparties sur tout le territoire est en effet largement souhaité par nos membres. Par contre, cette nouvelle réalité vient ajouter un défi supplémentaire quant à la gestion du développement individuel de nos fermes et accroît la pression pour « grandir de l'intérieur ». En instaurant un prix plafond pour le quota en 2007, il était prévisible que des épisodes de rareté de quota surviennent. La dernière année nous y a plongés sans équivoque. Ce même contexte a aussi conduit le conseil d'administration de la Fédération à resserrer les règles de transfert de quota afin de préserver des conditions transparentes et équitables d'accès pour tous les producteurs. Cette réalité n'est pas propre au Québec. Elle est présente

dans toutes les provinces canadiennes, et ce, même là où le prix du quota n'est pas plafonné. Certes, une croissance plus importante et soutenue des ventes de lait serait une solution plus intéressante. Tous les vendeurs d'aliments mènent un combat quotidien pour garder, voire conquérir, de nouveaux consommateurs. À cet effet, la concertation des efforts à l'échelle canadienne pour accroître et développer les marchés est très active. Plusieurs des facettes de notre mise en marché sont actuellement analysées et débattues, soit les règles d'approvisionnement, les mécanismes de négociation et d'établissement des prix, la sensibilité et le potentiel de certains segments de marché, les approches et les stratégies en publicité et en promotion. Tout ce remue-ménages devrait mener à de nouvelles orientations dans la prochaine année.



PAGE DE GAUCHE, **ALAIN BOURBEAU**, DIRECTEUR GÉNÉRAL GENERAL MANAGER, CI-DESSUS, **GUYLAINE CLOUTIER**, ADJOINTE ADMINISTRATIVE ADMINISTRATIVE ASSISTANT, **SÉBASTIEN LOCAT**, ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ASSISTANT TO GENERAL MANAGEMENT, **LOUISE DE GRANDPRÉ**, VÉRIFICATEUR INTERNE INTERNAL AUDITOR, **FRANCINE MAHEU**, GESTIONNAIRE DE DOCUMENTS RECORDS MANAGER, ET **ISABELLE PLANTE**, SECRÉTAIRE DE DIRECTION SECRETARY

J'aimerais aussi souligner les progrès importants réalisés dans l'implantation du programme Lait canadien de qualité. À la fin 2010, 98 % des producteurs avaient complété la formation, 82 % touchaient la première prime et 25 % étaient certifiés, se qualifiant ainsi pour la deuxième prime. Les résistances présentes au départ font progressivement place à plus d'ouverture, au fur et à mesure que le processus avance. De plus en plus de producteurs peuvent témoigner des retombées positives de ce programme de gestion des risques. Malgré ces avancements, encore beaucoup d'efforts, autant individuels que collectifs, restent à déployer pour respecter notre objectif du 1^{er} août 2012. Au chapitre de la qualité s'ajoutera, au cours de la prochaine année, la préparation à la mise en place d'un nouveau seuil pour le comptage des cellules somatiques. En effet, à l'instar des autres provinces canadiennes, cette norme passera de 500 000 à 400 000 cellules somatiques par millilitre au Québec. Bien que des négociations et discussions restent à faire avec nos partenaires, la date ciblée pour l'implantation demeure également le 1^{er} août 2012.

Finalement, et tel qu'indiqué l'an dernier, le financement de notre organisation a fait l'objet d'un bilan et d'une discussion avec nos délégués lors de l'assemblée générale spéciale (AGS) à l'automne 2010. Il a été convenu que la réserve du Fonds d'administration était encore suffisante pour faire face à nos obligations, sans hausser le prélevé pour 2011. L'enjeu de nos ressources financières fera encore l'objet d'un rapport à notre AGS de 2011.

Je vous invite en terminant à parcourir attentivement ce rapport annuel 2010. Les réalisations qui y sont présentées témoignent du dynamisme et du travail des quelque 6 300 fermes laitières du Québec et du fait que «la gestion de l'offre ça marche». Ces résultats sont aussi possibles grâce au travail et à l'engagement d'une équipe d'employés dévoués et compétents, sous la gouverne d'un conseil d'administration résolu à atteindre les objectifs du Plan conjoint. Je les remercie tous pour leur précieuse collaboration et leur confiance.

Cordialement,

Alain Bourbeau, directeur général



Many economic sectors begin their assessment of the year 2010 by commenting on their recovery from the recession and their hopes for better days ahead. The Canadian dairy industry certainly operated in this context of a global recession, but was able to escape the crisis that affected several other commodities. Thanks to our supply management system, we were able to continue to offer Canadian consumers a stable supply, without major price fluctuations, and without subsidies to producers. This clearly shows that “supply management works” and that opinion pieces attacking this regulatory model do not stand up to rigorous analysis. Over the past year, the provincial and federal governments’ support for our model has continued to be clear and confirmed many times. Nevertheless, an agreement could be reached at the World Trade Organization in 2011. It thus remains essential to be very vigilant and to continue our representations despite this public support.

The number of dairy farms that went out of business has never been as low as in 2010. In the past decade, the quota quantities transferred annually by the Centralized Quota Sales System were in the range of 10,000 kilograms of butterfat per day, but in 2010 they were less than 4,000 kilograms. This exceptional circumstance is in itself very good news and is consistent with the vision statements adopted by our delegates in 2007. Maintaining the greatest possible number of farms throughout Quebec is widely desired by our members. However, this adds an extra challenge when it comes to managing the individual development of our farms and increases the pressure to “grow from within.” When setting a quota price ceiling in 2007, it was predictable that quota shortages would occur.

This was clearly the situation last year. As a result, the Federation’s Board of Directors tightened the quota transfer rules in order to ensure transparent and equitable conditions for all producers. This is not just in Quebec. It is the case in every Canadian province, even where the quota price is not capped. Of course, a higher and more sustained growth in milk sales would be a better solution. All food retailers are engaged in a daily struggle to keep, let alone win new consumers. In this regard, the concerted effort across Canada to grow and develop markets is very active. Several aspects of our marketing system are currently being analyzed and debated, particularly the rules of supply, the price negotiation and price-setting mechanisms, the sensitivity and potential of certain market segments, and our advertising and promotion approaches and strategies. All of this brainstorming should lead to new directions in the coming year.

I should also like to note the significant progress made in the implementation of the Canadian Quality Milk program. At the end of 2010, 98 per cent of producers had completed the training, 82 per cent were receiving the first premium and 25 per cent had been certified, thus qualifying for the second premium. The reluctance shown at the outset has gradually given way to more openness as the process moves ahead. Producers are increasingly realizing the positive spinoffs from this risk management program. Despite this, much more effort, both individual and collective, is still needed to meet our target date of August 1, 2012. In terms of quality, a new somatic cell threshold will be developed and implemented in the coming year. Like other Canadian provinces, this standard will be tightened from 500,000 to 400,000 somatic cells per millilitre

in Quebec. Although negotiations and discussions still have to be conducted with our partners, the target date for implementation continues to be August 1, 2012.

Finally, as indicated last year, our organization’s funding was examined and discussed with delegates at the Special General Meeting (SGM) in fall 2010. It was agreed that the General Operating Fund reserve was still sufficient to cover our obligations, without increasing the levy in 2011. A further report on our financial resources will be presented to our 2011 SGM.

In conclusion, I invite you to take the time to read this 2010 Annual Report. The achievements described are testimony to the dynamism and hard work of Quebec’s 6,300 dairy farms and show that “supply management works.” These results have also been achieved thanks to the efforts and commitment of a team of dedicated and competent employees, under the governance of a Board of Directors resolved to achieve the objectives of the Joint Plan. I thank all of them for their invaluable cooperation and for their loyalty.

Cordially,

Alain Bourbeau, General Manager



POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE

GHISLAINE BLAIS, SECRÉTAIRE SECRETARY, ET MICHEL BEAUSÉJOUR, NÉGOCIATEUR PRINCIPAL, COORDONNATEUR DES PROJETS SPÉCIAUX ET RESPONSABLE DU PARTENARIAT EXTERNE CHIEF NEGOTIATOR, SPECIAL PROJECTS COORDINATOR AND EXTERNAL PARTNERSHIPS MANAGER

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

En 2010, le quota total alloué au Québec a augmenté de 1,64 %, passant de 113,5 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 115,3 millions de kilogrammes de MG; cette augmentation résulte d'une variation à la hausse de 1,9 million de kilogrammes de MG, soit un impact à la hausse de 1,84 % du quota de lait de transformation ainsi qu'un impact à la baisse de 0,20 % du marché du lait de consommation.

Pour ce qui est des ventes au détail de produits laitiers au Canada, les données fournies par la Société Nielsen montrent que le beurre, le fromage et le yogourt ont maintenu leur croissance durant les 12 mois de 2010. Les ventes de beurre ont affiché une augmentation totale de 2,1 % pendant cette période, avec des fluctuations mensuelles variant de -1,4 % à 2,1 % au cours de l'année. La hausse des ventes de fromages a été de 1,6 %, soit une progression moins forte que celle de 2009 qui se situait à 3,8 %. Les ventes de yogourt, pour leur part, se sont maintenues toute l'année au-dessus de 4 % et terminent l'année avec une croissance moyenne de 4,6 %. Finalement, la demande de crème glacée a été en baisse de plus de 2 % pour une grande partie de l'année et termine la période avec une variation moyenne de -2,6 %.

PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Les écarts cumulatifs provinciaux du Québec pour les mois de novembre et de décembre ont été respectivement de -1,66 % et -1,55 %, alors que le pool de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5) dépassait la limite négative maximale de -1,5 %. Compte tenu des règles du quota continu provincial, qui limitent la sous-production des pools à -1,5 %, et du poids du Québec dans la production totale du pool de P5, la province s'est retrouvée avec une production non reportable de 320 693 kilogrammes de MG pour ces mois. Les provinces signataires de P5 ont affiché une production non reportable de 326 253 kilogrammes de MG pour novembre et décembre 2010.

Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) cumulaient un écart de -1,5 %, également pour novembre et décembre 2010. De plus, certaines provinces ont atteint la limite maximale provinciale permise de -2 % durant la période d'août à décembre. Cela s'est traduit par une production non reportable de 756 267 kilogrammes de MG pour ces provinces. Pour le Canada, l'écart cumulé entre la production et le quota était de -1,56 % en décembre 2010.

Le Canada a respecté son ratio solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2009-2010. Le ratio canadien s'est établi à 2,2984 alors que la cible était de 2,3130. Le ratio a été en hausse de 0,0108 par rapport à 2,2876 pour 2008-2009. Au plan provincial, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba ont dépassé leurs cibles et ont produit un excédent de 1,4 million de kilogrammes de SNG.

Dans les provinces signataires de P5, la sous-production de SNG s'est située à 4,2 millions de kilogrammes, entièrement attribuable au Québec, alors qu'elle a été de 1,5 million de kilogrammes pour les provinces signataires de la MCLO.

Comme il a été convenu au début de l'année laitière 2007-2008, les provinces participant aux deux ententes de mise en commun ont partagé leurs crédits respectifs de sous-production de SNG, conformément à leurs ententes respectives. Pour P5, les crédits générés par le Québec ont complètement éliminé les excédents des autres provinces membres.

PRIX DU LAIT

Le 1^{er} février 2010, il n'y a pas eu de hausse du prix cible de la Commission canadienne du lait (CCL).

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2009-2010⁽¹⁾

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2009-2010⁽¹⁾

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
Terre-Neuve <i>Newfoundland</i>	1 862 094	0,62	35	0,26
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	3 994 561	1,33	213	1,61
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 634 965	2,21	253	1,92
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 189 087	1,72	231	1,75
Québec <i>Quebec</i>	115 249 989	38,31	6 492	49,13
Ontario <i>Ontario</i>	98 059 476	32,60	4 243	32,11
Total P5⁽²⁾	229 128 078	76,17	11 432	86,52
Manitoba <i>Manitoba</i>	11 937 209	3,97	388	2,94
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	8 381 566	2,78	202	1,53
Alberta <i>Alberta</i>	24 693 178	8,21	615	4,65
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	24 820 454	8,25	542	4,10
Total MCLO⁽³⁾ <i>Total WMP⁽³⁾</i>	69 832 407	23,21	1 747	13,22
Total P10	300 822 579	100,00	13 214	100,00

(1) Source : Commission canadienne du lait
Source: Canadian Dairy Commission

(2) Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

(3) Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

BILAN 2010 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

2010 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION

	Quota total alloué au Québec* (kg de MG) Total quota allotted to Quebec* (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
Janvier <i>January</i>	113 464 952	
Février <i>February</i>	113 470 112	0,00
Avril <i>April</i>	113 361 871	-0,10
Juin <i>June</i>	113 393 539	0,03
Août <i>August</i>	114 195 776	0,71
Octobre <i>October</i>	114 359 441	0,14
Décembre <i>December</i>	115 326 644	0,85
Variation totale pour l'année <i>Total variation for the year</i>	1 861 692	1,64
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>		-0,20
Lait de transformation <i>Industrial milk</i>		1,84

* Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.
The total quota excludes the credits for the innovation program.

ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

En 2010, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a indiqué une variation de 0,33 %. Les prix de facturation au Québec ainsi que les prix cibles de P5 pour 2010 ont été indexés de 0,31 ¢ le litre pour la classe 1a (laits, boissons faites de lait, laits aromatisés), de 0,27 ¢ le litre pour la classe 1b (crèmes) et le prix des classes 2 à 4 est resté inchangé.

En ce qui concerne le transport pour l'année laitière 2009-2010, toutes les provinces ont vu leurs coûts diminuer, excepté le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Cela s'est traduit par des coûts de transport à l'hectolitre en baisse de 3,5 % pour le pool P5. Ces coûts sont donc passés de 2,624 \$ l'hectolitre en 2008-2009 à 2,531 \$ l'hectolitre en 2009-2010. Cette baisse de coûts est principalement attribuable à la diminution du prix du carburant diesel.

COMITÉ SUR LE QUOTA DES PRODUCTEURS DE P5

Les provinces de P5 partagent maintenant leurs émissions de quota à l'échelle des producteurs. Cela est une réalité pour les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Ontario depuis décembre 2009. Le Nouveau-Brunswick participe à la mise en commun de l'émission de quota depuis juillet 2010, alors que l'Île-du-Prince-Édouard n'y a adhéré qu'en septembre 2010.

Le principe directeur de la Politique harmonisée de P5 sur le quota des producteurs est de gérer de manière collective les quotas des producteurs de façon à ce que les obligations et les privilèges associés à la possession d'un kilogramme de quota soient les mêmes pour tous les producteurs des provinces de P5.

La Politique harmonisée de P5 sur le quota des producteurs touche à plusieurs aspects relatifs aux politiques de quota en vigueur dans les provinces de P5. Voici les principaux éléments :

- Le prix plafond
- L'émission du quota
- La tolérance en sous-production ou surproduction des producteurs
- Les journées de production additionnelles
- La production hors quota
- Le transfert et les transactions de quota
- Le programme d'aide au démarrage

Les mesures telles que le programme d'aide à la relève et la politique de paiement des solides non gras n'ont pas fait l'objet d'une harmonisation. Par ailleurs, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont pu maintenir leurs programmes de location de quota et d'échange de crédits, qui permettent aux producteurs de transférer une partie de leur sous-production à un autre producteur moyennant un coût par kilogramme de MG. Ces programmes ont pu être conservés en contrepartie d'une diminution de l'émission de quota à l'ensemble des producteurs de ces provinces de 0,5 %.

L'administration des politiques de quota demeure de juridiction provinciale. Toutefois, un comité a été formé pour faire des recommandations sur la politique de quota aux provinces. Le Comité sur le quota de P5, qui compte sept membres, est composé d'un représentant de l'Île-du-Prince-Édouard, un du Nouveau-Brunswick, un de la Nouvelle-Écosse, deux du Québec et deux de l'Ontario. Il s'agit de producteurs élus et membres des conseils d'administration des offices de producteurs de leurs provinces respectives.

GESTION DU DROIT DE PRODUIRE ET DE LA PRODUCTION À L'ÉCHELLE DE P5

Il y a eu une modification du droit de produire des producteurs, sur recommandation du Comité sur le quota de P5, soit une hausse de 1 % en août 2010. Enfin, le Comité sur le quota de P5 a recommandé l'émission de deux jours de production additionnels pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 2010.

National Dairy Policy

MARKET TRENDS

In 2010, Quebec's total quota allocation was increased by 1.64 per cent, rising from 113.5 to 115.3 million kilograms of butterfat (BF). This resulted from an upward variation of 1.9 million kilograms of BF (an upward impact of 1.84 per cent in industrial milk quota and a downward impact of 0.20 per cent in the fluid milk market).

According to data provided by The Nielsen Company on retail sales of dairy products in Canada, butter, cheese and yogurt continued to grow during the 12 months of 2010. Butter sales posted an overall increase of 2.1 per cent during this period, with monthly variations of -1.4 per cent to 2.1 per cent during the year. The growth rate of cheese sales was 1.6 per cent, down from 3.8 per cent in 2009. Yogurt sales remained above 4 per cent throughout the year and posted an average growth of 4.6 per cent at year-end. Finally, demand for ice cream declined by more than 2 per cent during most of the year, resulting in an average variation of -2.6 per cent for the period.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

Quebec's accumulated gaps for November and December were respectively -1.66 per cent and -1.55 per cent, while the pool of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) exceeded the -1.5 per cent maximum underproduction limit. Due to the rules concerning provincial continuous quota, which limit the pools' underproduction to -1.5 per cent, and Quebec's weight in the total production of the P5 pool, the province had a non-deferrable production of 320,693 kilograms of BF for these months. The P5 signatory provinces posted a non-deferrable production of 326,253 kilograms of BF for November and December 2010.

The provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) had an accumulated gap of -1.5 per cent, also for November and December 2010. Moreover, some provinces reached the -2 per cent permitted maximum provincial limit during the period between August and December. This translated into a non-deferrable production of 756,267 kilograms of BF for these provinces. For Canada, the accumulated gap between production and quota was -1.56 per cent in December.

Canada complied with its solids non-fat/butterfat (SNF/BF) ratio for the 2009-2010 dairy year. The Canadian ratio was 2.2984, while its target was 2.3130. The ratio achieved was 0.0108 higher than in 2008-2009 (2.2876). At the provincial level, Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Ontario and Manitoba exceeded their targets and produced a surplus of 1.4 million kilograms of SNF.

The underproduction of SNF by the P5 signatory provinces was 4.2 million kilograms, entirely attributable to Quebec, compared with 1.5 million kilograms for the WMP provinces.

As agreed at the start of the 2007-2008 dairy year, the provinces belonging to both pools shared their respective SNF underproduction credits in accordance with their respective agreements. For P5, the credits generated by Quebec completely compensated for the overproduction of the other member provinces.

MILK PRICE

On February 1, 2010, there was no increase in the target price of the Canadian Dairy Commission (CDC).

AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

In 2010, the indexing formula for the price of Class 1 milk indicated a variation of 0.33 per cent. Quebec's plant billing prices, as well as the P5 target prices for 2010, were increased by respectively 0.31 ¢ per litre for Class 1a (milk, milk beverages, flavoured milk), and 0.27 ¢ per litre for Class 1b (cream), while the price for Classes 2 to 4 remained unchanged.

In 2009-2010, all the provinces saw their transportation costs decline except New Brunswick and Prince Edward Island. Overall, this resulted in reducing the P5 transportation pool costs from \$2.624 per hectolitre in 2008-2009 to \$2.531 per hectolitre in 2009-2010, a decrease of 3.5 per cent per hectolitre. This decline is mainly due to lower diesel fuel prices.

P5 QUOTA COMMITTEE

The P5 provinces now share their quota allocations with producers across the pool. Nova Scotia, Quebec and Ontario have been participating in a common quota allocation since December 2009. New Brunswick joined in July 2010 and Prince Edward Island in September 2010.

The key principle of the P5 Harmonized Quota Policy is to manage producer quotas collectively so that the obligations and privileges associated with the possession of a kilogram of quota are the same for all producers of the P5 provinces.

The P5 Harmonized Quota Policy affects several aspects of the quota policies in effect in the P5 provinces. Here are the main elements:

- Price ceiling
- Quota issuance
- Producers' underproduction and overproduction flexibility
- Additional production days
- Overquota production
- Quota transfers and transactions
- New entrant assistance program

Some measures, such as the succession program and the solids non-fat payment policy are not part of the harmonization policy. On the other hand, Prince Edward Island, Nova Scotia, and New Brunswick were able to keep their quota leasing and credit exchange programs that allow their producers to transfer part of their underproduction to another producer at a price per kilogram of BF. These programs were maintained in exchange for a 0.5 per cent reduction in each of these province's quota allocations.

Quota policies will continue to be administered by the provinces. However, the P5 Quota Committee was set up to make recommendations to the provinces on quota policy. This committee is composed of seven members, with the following representation: one representative from each of the provinces of Prince Edward Island, New Brunswick, Nova Scotia, and two each from Quebec and Ontario. These representatives are producers who have been elected to the Board of Directors of the producer associations of their respective provinces.

MANAGEMENT OF MARKET RIGHTS AND OF PRODUCTION ACROSS THE P5

Producers' market rights were increased by 1 per cent in August 2010 on the recommendation of the P5 Quota Committee. Lastly, the P5 Quota Committee recommended two additional production days for each of the months of August, September, October and November 2010.



MISE EN MARCHÉ DU LAIT

SYLVIE GAUTHIER, TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT SUPPLIES TECHNICIAN, CLAUDE GRENON, DIRECTEUR DE LA GESTION DU LAIT DIRECTOR, MILK MANAGEMENT, ET NATALIE CHRÉTIEEN, TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT SUPPLIES TECHNICIAN

CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Au cours de l'année 2010, plusieurs changements ont été apportés aux Conventions de mise en marché du lait (CMML). La plupart de ces changements émanent des négociations entre les signataires, à l'exception de la décision arbitrale rendue par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) le 23 novembre 2010, qui fixe les règles d'allocation de lait aux usines pour deux ans, soit les années laitières 2010-2011 et 2011-2012.

Rappelons, dans l'ordre, les modifications apportées :

Février 2010 : modification des prix des classes 1a et 1b découlant du résultat de la formule d'indexation du prix du lait de consommation.

Mai 2010 : le chapitre 7, qui traite de la qualité du lait, a été modifié aux articles 7.05 et 7.18. Ces articles traitent respectivement de la gestion des résultats de qualité bactériologique et du niveau de bactéries. Ils établissent les critères pour la prime à la qualité payable aux producteurs en vertu des CMML.

Juillet 2010 : le chapitre 7 a également été modifié pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'analyses par mois des bactéries et des cellules somatiques.

Novembre 2010 : les annexes 9A et 9B, qui fixent les conditions applicables aux usines pour la période des fêtes, ont été mises à jour.

Novembre 2010 : la RMAAQ a rendu la décision arbitrale 9465 qui fixe les règles d'allocation du lait aux usines. La RMAAQ n'a pas mis en place un régime d'allocation de lait sur demande à la classe 2, mais a prévu différentes sources de lait afin de satisfaire la demande de cette classe. Ainsi, elle a décidé de l'attribution des volumes équivalant aux variations nettes du quota de mise en marché (QMM) entre le 1^{er} août 2006 et le 31 juillet 2009 en versant 17 974 578 litres à la réserve de croissance en classe 2. Les garanties minimales d'approvisionnement ont également été revues. Depuis le 1^{er} août 2010, le volume historique d'une entreprise ne peut pas être réduit de plus de 20 % pour les classes 2, 3a1 et 3b1, alors que la perte maximale est de 2 % pour les classes 3a2, 3b2 et 4, dorénavant regroupées aux fins d'allocation du lait tout au long de l'année.

À l'avenir, les augmentations de QMM seront versées à la réserve de croissance tandis que les baisses seront appliquées au prorata de la détention de volumes historiques en classes 3 et 4. Les flexibilités de déplacement de lait interclasses sont désormais interdites vers des classes inférieures, mais permises vers des classes supérieures.

La RMAAQ a aussi statué que les conventions 2003-2006 sont étendues jusqu'au 31 juillet 2010.

Milk Marketing

MILK MARKETING AGREEMENTS

In 2010, several changes were made to the Milk Marketing Agreements (MMAs). Most of these changes are the outcome of negotiations between the signatories, except for the arbitration decision rendered by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on November 23, 2010, which sets the milk allocation rules for the plants for two years, the dairy years 2010-2011 and 2011-2012.

Here are the changes made, in chronological order:

February 2010: change in the prices of Classes 1a and 1b, due to the result of the fluid milk price indexing formula.

May 2010: Chapter 7, which deals with milk quality, was amended, in sections 7.05 and 7.18. These sections respectively concern the management of bacteriological quality results and bacteria counts. They establish the criteria for the quality premium payable to producers under the MMAs.

July 2010: Chapter 7 was also amended to reflect the increase in the number of bacteria and somatic cell tests per month.

November 2010: Schedules 9A and 9B, which define the conditions applicable to the plants for the holiday period, were updated.

November 2010: the RMAAQ rendered arbitration decision 9465, which sets the milk allocation rules. The RMAAQ did not establish a milk allocation system on demand for Class 2, but provided for various milk sources to meet the demand of this class. It thus decided to allocate volumes equivalent to the net variations of the market-sharing quota (MSQ) between August 1, 2006 and July 31, 2009 by applying 17,974,578 litres to the Class 2 growth reserve. The minimum guaranteed supply was also reviewed. Since August 1, 2010, the historical volume of a farm business cannot be reduced by more than 20 per cent for Classes 2, 3a1 and 3b1, while the maximum loss is 2 per cent for Classes 3a2, 3b2 and 4, henceforth combined for milk allocation purposes year round.

In the future, the MSQ increases will be assigned to the growth reserve, while the decreases will be prorated to historical Class 3 and 4 holdings. Inter-class movement of milk to lower-paying classes is prohibited from now on, but is permitted to higher classes.

The RMAAQ also ruled that the 2003-2006 agreements are extended to July 31, 2010.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2010

QUEBEC MILK SALES BY CLASS – 2010

Classe Class	% volume % volume	% solides totaux % total solids	% recettes % receipts
1a Laits, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	21,40	18,47	22,59
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,50	2,95	3,64
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	-	-	-
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	8,09	7,13	7,49
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	12,26	12,08	12,68
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	19,71	18,86	19,61
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses</i>	3,15	3,17	3,31
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés - usines spécifiques <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses - specific plants</i>	14,41	15,79	16,72
4a Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	1,36	5,46	6,88
4a1 Composants du lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication de produits spécifiques <i>Milk components used to process either rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in making of specific products</i>	3,78	2,75	1,21
4b Lait concentré pour vente au détail <i>Condensed milk for retail sales</i>	0,78	0,72	0,72
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,39	0,34	0,30
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,32	0,30	0,30
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	2,99	2,18	0,21
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,27	3,17	1,46
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, for further processing</i>	1,45	2,17	1,20
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	1,44	1,34	0,59
5d Exportations <i>Exports</i>	3,70	3,12	1,09
Total	100,00	100,00	100,00



CONTINGEMENT

MANON CHEVALIER, PRÉPOSÉE AU CONTINGEMENT ET AUX CONTRÔLES TECHNIQUES QUOTA AND TECHNICAL CONTROLS CLERK,
ET LISE-ANNE GIRARD, AGENTE AU CONTINGEMENT ET AUX CONTRÔLES TECHNIQUES QUOTA AND TECHNICAL CONTROLS OFFICER

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règles de transaction de quota

Depuis le 6 janvier 2010, les producteurs doivent détenir un quota d'au moins 10 kilogrammes de matière grasse (MG) par jour.

Depuis le 13 octobre 2010, un producteur qui vend son quota ne peut faire l'acquisition d'un quota d'une ferme existante dans les 24 mois suivant la transaction.

Le conseil d'administration a suspendu les transferts de quotas effectués hors du Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) à compter du 1^{er} octobre 2010. Cette mesure a été adoptée pour revoir le Règlement sur les quotas des producteurs de lait afin de maximiser les ventes faites par l'entremise du SCVQ.

QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGEMENT

Pour répondre à la hausse des besoins du marché, le droit de produire des producteurs a augmenté en 2010. Le quota non négociable des producteurs est passé de 4,5 % à 5,5 % le 1^{er} août. La Fédération a maintenu sa politique d'incitatifs à la production automnale en accordant aux producteurs deux journées supplémentaires de production non cumulatives, pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre.

NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2010, le Québec comptait 6 353 producteurs détenant un quota comparativement à 6 452 un an auparavant. Parmi les producteurs ayant débuté dans l'industrie, 32 avaient acquis du quota par le SCVQ. De ce nombre, 13 producteurs ont accédé à la production laitière au moyen du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Également, 38 nouveaux producteurs ont acquis du quota au moyen d'un transfert de quota d'une ferme existante.

PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2010

Region	Number of producers 2010	M of p
01 - Estrie	563	
02 - Côte-du-Sud	404	
03 - Gaspésie-Les Îles	21	
04 - Lanaudière	231	
05 - Mauricie	289	
06 - Outaouais-Laurentides	296	
07 - Centre-du-Québec	771	
08 - Abitibi-Témiscamingue	138	
09 - Québec	1 011	1
10 - Beauce	598	
11 - Bas-Saint-Laurent	510	
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	348	
13 - Saint-Hyacinthe	703	
14 - Saint-Jean-Valleyfield	470	
Total	6 353	6

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2010

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2010

Mois	Prix plafond (\$/kg de MG/jour)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour)	Offres d'achat (kg de MG/jour)	Offres de vente (kg de MG/jour)	Ratio achat/vente
Month	Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Quota price (\$/kg of BF/day)	Bids to buy (kg of BF/day)	Offers to sell (kg of BF/day)	Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	25 000,00	1 225,10	468,90	2,61
Février – February	25 000,00	25 000,00	2 550,20	441,30	5,78
Mars – March	25 000,00	25 000,00	3 862,60	474,30	8,14
Avril – April	25 000,00	25 000,00	4 807,80	517,90	9,28
Mai – May	25 000,00	25 000,00	5 467,00	249,00	21,96
Juin – June	25 000,00	25 000,00	5 990,10	143,20	41,83
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	6 330,90	201,70	31,39
Août – August	25 000,00	25 000,00	5 804,20	188,60	30,78
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	5 838,20	220,60	26,47
Octobre – October	25 000,00	25 000,00	6 182,60	348,70	17,73
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	6 173,10	357,10	17,29
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	6 386,20	86,90	73,49
Moyenne – Average		25 000,00	5 051,50	308,18	16,39

AIDE AU DÉMARRAGE DE NOUVELLES FERMES LAITIÈRES

En 2010, la Fédération a octroyé les deux derniers prêts de 10 kilogrammes de MG par jour, dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières, aux deux derniers candidats sélectionnés en 2009. Ensuite, dans le cadre de l'harmonisation des politiques de quota des provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est

du Canada (P5), le prêt a été augmenté de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de MG par jour. Ainsi, au courant de l'année 2010, 11 nouveaux producteurs ont bénéficié de ce prêt bonifié sur les 12 projets acceptés.

AIDE À LA RELÈVE

En 2010, 232 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière mis en vigueur en 2002. De ceux-ci, 17 se sont qualifiés

pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 185 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 30 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour, dans le cadre du programme d'aide à la relève entré en vigueur le 1^{er} août 2002, se sont qualifiés, en 2010, pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 1 062 kilogrammes de MG par jour.

Number producers 2009	Quota (kg of BF/day)	Young farmers ⁽¹⁾				New dairy farm startup ⁽²⁾	
		Before August 1, 2002		After August 1, 2002		Since August 1, 2006	
		Number of producers	Quota (kg of BF/day)	Number of producers	Quota (kg of BF/day)	Number of producers	Quota (kg of BF/day)
568	29 009,38	233	235,00	157	654,80	1	10,00
411	17 305,53	226	222,90	78	320,90	3	32,00
21	571,10	10	9,50	3	14,00	1	10,00
236	9 106,81	126	127,90	43	160,00	1	10,00
293	12 273,90	151	155,30	52	197,00	0	0,00
298	13 319,77	138	138,60	59	254,00	3	30,00
785	40 610,76	402	414,00	149	598,10	1	12,00
142	4 970,38	56	57,00	30	128,00	10	104,00
031	45 100,57	544	539,30	209	770,70	10	104,00
606	25 963,40	308	311,50	136	570,10	7	72,00
520	20 221,20	273	277,60	112	479,00	4	44,00
353	14 907,58	168	179,00	85	339,10	3	32,00
711	37 120,51	344	347,50	130	497,00	4	42,00
477	21 138,36	220	219,20	90	373,00	2	20,00
452	291 619,25	3 199	3 234,30	1 333	5 355,70	50	522,00

(1) On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

(2) On August 1, 2010, the quota loan available under the Dairy Farm Startup Assistance Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.

TRANSACTIONS DE QUOTA ⁽¹⁾ – 2010

QUOTA TRANSACTIONS ⁽¹⁾ – 2010

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	368,00	3 351,70	3 719,70	38,44
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	1 315,61	306,08	1 621,69	16,76
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	s.o. ⁽²⁾ <i>n.a. ⁽²⁾</i>	4 335,03	4 335,03	44,80
Total	1 683,61	7 992,81	9 676,42	100,00

(1) Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2010 : 3,32 %
Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2010: 3.32%

(2) Sans objet
Not applicable

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2010	6 353	2 881 365 225
2009	6 452	2 845 757 062
2008	6 601	2 804 917 268
2007	6 822	2 855 112 094
2006	7 082	2 804 235 303
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

MAINTIEN DE QUOTA

En 2010, 32 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour événement de force majeure. La Fédération a accepté 30 demandes : 22 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 5 pour cause d'invalidité de l'exploitant et 3 pour cause de maladie du troupeau.

DONS DE LAIT

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. En 2010, les dons de 384 producteurs ont totalisé 609 144 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme dans le cadre de leurs activités habituelles afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité. Les dons sont remis à l'organisme Banques alimentaires Québec qui voit à leur distribution aux plus démunis, dans tout le Québec.

Enfin, pour la période des fêtes, les producteurs de lait du Québec ont offert plus de 43 000 litres de lait additionnels à différents organismes.

Quota

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). The Federation's Board of Directors proposed changes to the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, which were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

REGULATORY MODIFICATIONS

Quota transaction rules

Since January 6, 2010, producers are required to hold a quota of at least 10 kilograms of butterfat (BF) per day.

As of October 13, 2010, a producer who sells his quota may not purchase the quota of an existing farm within 24 months following the transaction.

The Board of Directors suspended quota transfers through the Centralized Quota Sales System (known as SCVQ) on October 1, 2010. This measure was adopted in order to review the Règlement sur les quotas des producteurs de lait so as to maximize sales transactions through the SCVQ.

QUOTA AND QUOTA POLICY

To respond to an increase in market demand, farmers' production entitlement was increased in 2010. The non-saleable quota rose from 4.5 per cent to 5.5 per cent on August 1. The Federation maintained its fall production incentive policy by granting producers two extra, non-cumulative production days for each of the months of August, September, October and November.

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2010, there were 6,353 licensed milk producers in Quebec, down from 6,452 the previous year. Among the producers entering the industry, 32 purchased quota through the SCVQ. Of this number, 13 producers entered dairy production through the Dairy Farm Startup Assistance Program. In addition, 38 new producers acquired quota through on-going farm transfers.

DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

In 2010, the Federation allotted the last two loans of 10 kilograms of BF per day available under the Dairy Farm Startup Assistance Program to the last two applicants selected in 2009. Following this, the loan was increased from 10 kilograms to 12 kilograms of BF per day as part of the quota policy harmonization of the provinces comprising the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5). During 2010, 11 new producers out of the 12 projects approved benefited from the enhanced loan.

YOUNG FARMERS

In 2010, 232 producers received a young farmers quota loan under the program implemented in 2002. Of this number, 17 qualified for the loan of 1 kilogram of BF per day, while another 185 were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. In addition, 30 producers who had received 1 kilogram of BF per day under the young farmers' program implemented on August 1, 2002 qualified, in 2010, for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. In all, loans to young farmers totalled 1,062 kilograms of BF per day.

QUOTA MAINTENANCE

In 2010, 32 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. The Federation accepted 30 requests: 22 because of damage caused to the farm buildings, 5 because of the farmer's serious illness (disability) and 3 due to a severe disease in the milking herd.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. In 2010, 384 producers donated 609,144 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also partnered with producers so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations. Donations are distributed to the needy throughout Quebec by the Banques alimentaires Québec.

Lastly, during the Christmas holiday period, Quebec milk producers offered more than 43,000 additional litres of milk to various organizations.



TRANSPORT DU LAIT

CLAUDIA LAVIGNE, AGENTE AUX CONTRÔLES TECHNIQUES ET AGENTE DE TRANSPORT TECHNICAL CONTROLS AND TRANSPORTATION OFFICER, UGO LAMARRE, AGENT DE TRANSPORT TRANSPORTATION OFFICER, ET RÉJEAN ROBITAILLE, AGENT DE TRANSPORT TRANSPORTATION OFFICER

NOUVELLE CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT

C'est le 16 novembre 2010, à la suite de 10 séances de négociations, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a procédé à l'homologation de la nouvelle Convention de transport du lait, valide du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2012.

Une des modifications de la nouvelle convention concerne l'indexation des frais reliés à l'administration ainsi qu'à la main-d'œuvre, qui seront indexés selon l'indice des prix à la consommation (IPC), mais en respectant un minimum de 1,5 % et un maximum de 3,0 %.

De plus, des précisions ont été ajoutées au texte afin : de permettre aux transporteurs d'accéder aux cours de ferme de façon sécuritaire, d'éliminer les responsabilités reliées au système de traite robotisé lors de la collecte, de minimiser les temps d'attente aux réceptions d'usines, de voir à l'application des délais reliés aux changements de destinations de la livraison et d'établir les obligations lors de situations de grève ou de lock-out.

Les déchargements partiels sont maintenant calculés selon une formule unique et équitable pour les transporteurs et les

usines. Cette formule comprend quatre éléments pour tenir compte des particularités, soit les frais liés aux arrêts à l'usine, au temps excédant 45 minutes passées à l'usine, aux kilomètres additionnels à ceux prévus au contrat et à l'utilisation de la pompe de la citerne.

L'ébauche d'un programme de formation continue, destiné à environ 530 essayeurs, a débuté en 2010. Ce programme vise à assurer l'expertise technique nécessaire à la réalisation de la collecte du lait dans les fermes du Québec. La Fédération et les coopératives élaboreront, en partenariat, le contenu de cette formation qui sera offerte en régions. Les essayeurs devront y participer une fois tous les trois ans.

Un comité composé de représentants des signataires de la convention, soit la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor coopérative, a été mandaté pour effectuer l'analyse de la réglementation relative à la présence de passerelles sur les citernes de lait et à leur impact sur les dimensions des équipements.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool	Québec Quebec
	\$/hl	\$/hl
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367
2005	2,453	2,262
2004	2,351	2,211
2003	2,295	2,148

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Vehicule type	2010					2009				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres
			Litres Litres	% %				Litres Litres	% %	
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheels</i>	*	*	*	*	*	12	30	67 490 957	2,39	789 185
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheels</i>	41	119	343 244 189	12,17	3 154 075	29	90	263 129 877	9,34	2 317 184
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	*	*	*	*	*	9	15	63 608 775	2,26	738 432
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	90	180	882 245 069	31,28	7 792 312	95	194	964 364 525	34,22	9 203 439
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	131	273	1 595 173 155	56,55	17 099 830	120	246	1 459 247 230	51,79	15 711 078
Total	262	572	2 820 662 413	100,00	28 046 217	265	575	2 817 841 364	100,00	28 759 318

* Les équipements de types camion-citerne 10 roues et citerne 2 essieux ne sont plus tarifés depuis novembre 2008.
The 10 wheel tank-trucks and 2 axle transport tanks have not been included in the rate formula since November 2008.

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS ET TRANSACTIONS ENTRE TRANSPORTEURS

Le rattrapage du renouvellement de l'ensemble des contrats de transport, associés à la précédente Convention de transport du lait, était presque terminé à la fin de 2010. À titre de rappel, la Fédération avait accumulé, en 2009, un retard de 18 mois en raison de l'attente d'une décision de la RMAAQ.

L'année 2010 a été relativement calme en ce qui concerne les transactions entre transporteurs. Un total de 23,2 millions de litres de lait, concernant 42 producteurs, a été transigé entre 3 transporteurs. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints. Finalement, le nombre de transporteurs est passé de 90 en 2009 à 91 en 2010.

AVIS DE TARIFICATION D'ÉQUIPEMENT

Conformément aux dispositions de la Convention du transport du lait, la Fédération a transmis entre janvier et décembre 2010, deux ans avant leur application, 23 avis de tarification d'équipement aux transporteurs. En guise de rappel, précisons que les équipements de types camion-citerne 10 roues ainsi que citerne 2 essieux ne sont plus tarifés depuis novembre 2008. Désormais, seuls les équipements de types camion-citerne 12 roues ainsi que citernes 3 et 4 essieux sont tarifés.

CARBURANT DIESEL

Durant l'année 2010, le prix du carburant diesel a été moins variable, mais plus coûteux de 0,0656 \$ le litre qu'en 2009. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette clause est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec.

DÉGEL

La période de dégel a été exceptionnellement brève en 2010. Cette période a été devancée d'une semaine en mars et écourtée de 20 jours dans la zone 1 (qui couvre le sud du Québec jusqu'à Rivière-du-Loup). La période de dégel a également été écourtée dans les deux autres zones de dégel, ce qui a permis d'économiser globalement plus de 550 000 \$ en frais de transport.

POOL DE TRANSPORT P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5) en était à sa 12^e année. Contrairement à l'année 2009, la contribution de la Fédération au pool de transport P5 a été à la baisse, principalement en raison de l'amélioration des coûts de transport en Ontario. En 2010, le Québec a versé près de 3,4 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,117 \$ l'hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 4 millions de dollars en 2009, soit l'équivalent de 0,139 \$ l'hectolitre.

ORDINATEUR INTERMEC CN3e

À la suite de la formation offerte aux essayeurs, environ 265 nouveaux ordinateurs de poche rechargeables, utilisés lors de la collecte du lait, ont été distribués aux transporteurs entre avril et mai 2010.

MARCHÉS DE CRÉNEAU

Au cours de cette année, la capacité de production du lait certifié biologique a continué d'augmenter. Treize circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 11 transporteurs en 2010. À la fin décembre 2010, le Québec commercialisait le lait de 99 producteurs de lait certifié biologique pour une production totale de 34 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 19 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs. La Fédération a continué d'aménager des circuits particuliers pour répondre aux besoins de certaines petites fromageries. Enfin, un transporteur livre, à deux usines, 3,4 millions de litres de lait pour le marché cascher.

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{(1) (6)}

MILK PROCESSING PROFILE ^{(1) (6)}

	2010		2009		2008		2007		2006	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	3	81,67	3	81,52	3	81,69	3	81,80	3	82,67
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	36	17,88	36	18,08	38	17,88	38	17,73	39	16,84
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	51	0,45	51	0,40	52	0,43	53	0,47	53	0,49

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2010		2009		2008		2007		2006	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	89	92,88	90	92,71	90	93,15	89	93,06	90	93,63
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	22	7,12	23	7,29	23	6,85	24	6,94	23	6,37
Québec <i>Quebec</i>	111	100,00	113	100,00	113	100,00	113	100,00	113	100,00

(1) Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Dairy enterprises in operation during the year.

(2) Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

(3) Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

(4) Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

(5) Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.

(6) Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 19 producteurs-transformateurs qui ont transformé 3,97 millions de litres en 2010. Un producteur-transformateur se définit comme suit: producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 19 are producer-processors who processed 3.97 million litres in 2010. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

Milk Transportation

NEW MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

On November 16, 2010, after 10 negotiating sessions, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) officially approved the new Milk Transportation Agreement, valid from November 1, 2009 to October 31, 2012.

One of the changes in the new agreement concerns indexation of administration and labour costs, which will be indexed according to the Consumer Price Index (CPI), based on a minimum of 1.5 per cent and a maximum of 3.0 per cent.

In addition, clarifications were added to the text in order to: allow transporters to access farmyards safely, eliminate responsibilities related to the robotic milking system during milk collection, minimize waiting times at the plants, ensure application of the deadlines for changes to delivery destinations, and establish obligations during strike or lock-out situations.

Partial unloading of the truck is now calculated according to a single formula that is fair to both transporters and plants. This formula includes four elements to account for special situations, namely costs associated with stops at the plant, wait times exceeding 45 minutes, kilometres in addition to those stipulated in the contract, and use of the tank pump.

The drafting of an ongoing training program for about 530 milk graders began in 2010. The purpose of this program is to ensure the required technical expertise for the collection of milk on Quebec farms. The Federation and the cooperatives, acting in partnership, will develop the content of this training which will be offered in the regions. The graders will have to participate in the training once every three years.

A committee made up of representatives of the parties signing the agreement, namely the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor coopérative, has been mandated to analyze the regulations regarding catwalks on milk tank-trucks and their impact on equipment dimensions.

RENEWAL OF CONTRACTS AND TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

Catch-up on the renewal of all the transportation contracts associated with the previous Milk Transportation Agreement was almost completed at the end of 2010. The Federation had fallen 18 months behind schedule in 2009 while waiting for a decision from the RMAAQ.

There were relatively few transactions between transporters in 2010. A total of 23.2 million litres involving 42 producers was transacted between 3 transporters. In every case, the Federation ensured that efficient use of high-performance equipment was achieved. The number of transporters increased from 90 in 2009 to 91 in 2010.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sent 23 notices to transporters informing them of future vehicles rates. The notices were sent out between January and December 2010, two years before the rates become effective. As a reminder, 10 wheel tank-trucks and 2 axle transport tanks have not been included in the rate formula since November 2008. Currently, only 12 wheel tank-trucks and 3 and 4 axle transport tanks are covered by the rate formula.

DIESEL FUEL

In 2010 diesel fuel prices fluctuated less but were \$0.0656 per litre higher than in 2009. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Milk Transportation Agreement. This clause is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec.

THAW

The thaw period was exceptionally short in 2010. This period was moved ahead by one week in March and shortened by 20 days in Zone 1 (which covers southern Quebec as far as Rivière-du-Loup). The thaw period was also shortened in the two other thaw zones, which allowed an overall saving of more than \$550,000 in transportation costs.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) marked its 12th year. Unlike 2009, there was a decrease in the Federation's contribution to the P5 transportation pool, mainly due to an improvement in the cost of transportation in Ontario. In 2010, Quebec contributed close to \$3.4 million to this pool, or the equivalent of \$0.117 per hectolitre, whereas this cost amounted to nearly \$4 million in 2009, or \$0.139 per hectolitre.

INTERMEC CN3 COMPUTERS

Following the training given to milk graders, some 265 new rechargeable pocket computers, used when collecting milk at the farm, were distributed to transporters between April and May 2010.

NICHE MARKETS

The production of certified organic milk continued to increase in the past year. Thirteen special organic milk pickup routes were served by 11 transporters in 2010. As of late December 2010, Quebec was marketing milk from 99 certified organic milk producers, for a total production of 34 million litres. This volume met the demand for organic milk from 19 Quebec plants, including 8 producer-processors. The Federation continued to plan special routes to meet the needs of certain small cheesemakers. Lastly, one transporter delivers 3.4 million litres of milk per year to two plants for the kosher market.



CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

STÉPHANE FOURNIER, AGENT AU PROGRAMME D'ASSURANCE QUALITÉ QUALITY ASSURANCE PROGRAM OFFICER,
ET **MARC-ANDRÉ GRAVEL**, AGENT AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET AUX CONTRÔLES TECHNIQUES QUALITY CONTROL AND TECHNICAL CONTROLS OFFICER

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

BACTÉRIES TOTALES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des bactéries totales (BT) est passé de 96,68 % en 2009 à 97,22 % pour l'année 2010. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait a été de 39 689 BT par millilitre, comparativement à 44 781 BT en 2009.

CELLULES SOMATIQUES

Sur le plan des cellules somatiques (CS), le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques est passé de 96,04 % en 2009 à 96,38 % en 2010. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est passée de 256 742 CS par millilitre en 2009 à 263 975 CS par millilitre en 2010. Depuis le mois d'août 2010, le résultat mensuel en cellules somatiques pour chacune des exploitations est obtenu en calculant la moyenne arithmétique de l'ensemble des résultats du mois d'analyse.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

La Fédération a mis en place cette année une nouvelle plateforme de communication pour la diffusion des résultats de qualité. Les producteurs ont maintenant accès à leurs résultats plus rapidement grâce à la diffusion des résultats par messagerie vocale, courriel ou messagerie texte plutôt que par la poste. De plus, la mise en place d'une ligne téléphonique avec réponse vocale interactive permet aux producteurs de connaître leurs derniers résultats de qualité à tout moment.

PRIMES À LA QUALITÉ

La moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 264 450 CS par millilitre pour la période de décembre 2009 à novembre 2010. La prime à la qualité ne pourra donc être versée aux producteurs au cours de la période de février 2011 à janvier 2012 puisque la moyenne québécoise n'a pas été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre.

Au mois d'août 2010, une nouvelle prime à la qualité a été instaurée. Cette prime est versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats de qualité sont égaux ou inférieurs à 40 000 BT et à 300 000 CS. Au 31 décembre 2010, plus de 5 316 producteurs ont bénéficié au moins une fois de cette nouvelle prime.

D'autre part, 64 producteurs ont reçu au moins une fois la prime à la qualité qui est attribuée aux producteurs de lait certifié biologique et dont le lait est commercialisé sur le marché biologique.

SUSPENSION DE LA COLLECTE

En 2010, 71 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total provincial de 131 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités concernant soit les bactéries totales, soit les cellules somatiques, sur une période de 12 mois.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

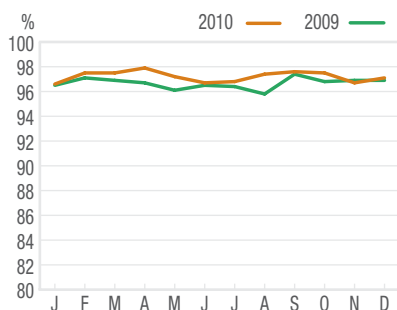
Les techniciens en qualité du lait de Valacta ont effectué un total de 433 visites principalement chez les producteurs non sociétaires aux prises avec des résultats hors norme en bactéries totales ou en cellules somatiques.

SÉDIMENTS DANS LE LAIT

À la suite de la signature du Protocole d'entente sur la présence de sédiments dans le lait cru, l'année dernière, la filtration des citernes aux usines a été réalisée en 2010. Plus de 94 % des circuits filtrés étaient conformes et n'ont pas requis la filtration du lait de chacune des fermes par le transporteur.

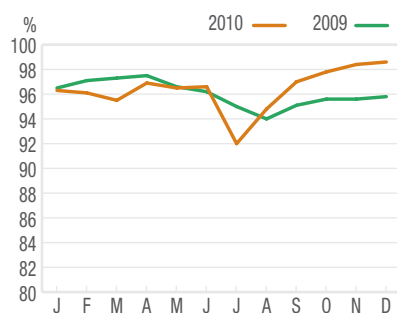
LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



PROGRAMME NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA TENUEUR EN IODE DU LAIT DE LA FERME

Depuis le mois de septembre 2010, la Fédération a commencé à recevoir les résultats de la teneur en iode dans le lait. Le programme prévoit une analyse par année pour chacune des exploitations laitières, et ce, pour les trois prochaines années.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT'XCELLENT

Pour l'année 2010, la Fédération décerne 61 certificats « Très grande distinction » et 379 certificats « Grande distinction » aux producteurs ayant livré un lait d'une qualité exceptionnelle tout au long de l'année. Également, la Fédération attribue 656 certificats « Amélioration » aux producteurs ayant amélioré la qualité du lait qu'ils ont livré en 2010, comparativement à 2009.

LAIT CANADIEN DE QUALITÉ

L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2010.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, prévoit le versement de primes incitatives aux producteurs qui satisfont à différentes conditions. La première prime de 0,25 \$ par hectolitre est accessible depuis janvier 2009 et sera versée jusqu'au 31 juillet 2012 aux producteurs qui ont satisfait, au plus tard le 31 décembre 2010, aux trois exigences suivantes : participation à la formation, vérification des Procédures normalisées d'opération et des Plans de mesures correctives (PNO/PMC) et achat d'un thermographe. Pour la période de paie de janvier 2010, 3 978 producteurs répondaient aux exigences relatives à cette première étape d'implantation du programme LCQ, tandis qu'au 31 décembre 2010, leur nombre s'élevait à 5 165. À la fin de l'année 2010, 98 % des producteurs actifs avaient suivi la formation LCQ, 86 % avaient fourni une preuve d'achat d'un thermographe et 82 % avaient fait vérifier leurs PNO/PMC.

La deuxième prime est de 0,50 \$ par hectolitre et remplace la première prime depuis la période de paie d'août 2010 pour les producteurs ayant obtenu la certification LCQ. Cette prime sera versée jusqu'au 31 juillet 2012 aux producteurs qui maintiennent leur certification LCQ.

Au cours de l'année 2010, les agents valideurs ont visité 1 410 exploitations laitières. Pour la même période, 1 382 producteurs ont vu l'ensemble de leurs sites certifiés. Lors de l'entrée en vigueur de la deuxième prime LCQ, en août 2010, 903 producteurs y étaient admissibles tandis que ce nombre s'élevait à 1 441 au 31 décembre 2010.

Grâce à une entente avec la Commission canadienne du lait, chaque producteur peut, une fois qu'il a reçu la certification du programme LCQ, se faire rembourser les frais liés à une visite de validation.

En 2010, Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. La Fédération assume les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté quelque 3 400 heures en 2010.

Au 31 décembre 2010, 18 agents valideurs avaient été accrédités par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). En octobre, huit nouveaux techniciens de Valacta ont suivi la formation d'agent valideur donnée par les PLC.

En novembre, les PLC ont lancé une nouvelle version du Manuel de référence. Un article publié en décembre dans la revue *Le producteur de lait québécois* résume ces quelques modifications. Les ajustements nécessaires ont été apportés aux différents outils développés par la Fédération.

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

Résultats d'analyse Analysis results			2010 % volume % volume	2009 % volume % volume	2010 % analyses % analyses	2009 % analyses % analyses
Bactéries totales - <i>Total bacteria count</i>	1	- 15 000/ml	34,98	31,96	36,05	33,17
	15 001	- 50 000/ml	54,39	55,54	53,69	54,81
	50 001	- 121 000/ml	7,85	9,18	7,52	8,70
	plus de/ <i>more than</i>	121 000/ml	2,78	3,32	2,74	3,32
Cellules somatiques - <i>Somatic cell count</i>	1	- 100 000/ml	3,89	4,64	4,76	5,64
	100 001	- 200 000/ml	28,41	31,29	27,92	30,28
	200 001	- 300 000/ml	35,39	34,75	33,25	32,39
	300 001	- 400 000/ml	20,67	18,10	20,39	18,16
	400 001	- 500 000/ml	8,02	7,26	8,73	8,11
	plus de/ <i>more than</i>	500 000/ml	3,62	3,96	4,95	5,42

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2010 pondérée Weighted results	2009 pondérée Weighted results
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	39 689	44 781
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	263 975	256 742

EXIGENCES QUALITATIVES – 2010

QUALITY REQUIREMENTS – 2010

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI ⁽¹⁾ /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml <i>121,000 IBC⁽¹⁾/ml – Notice at 50,000 IBC/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC ⁽²⁾ /ml <i>7,000 CFU⁽²⁾/ml</i>
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000 CS/ml – Avis préventif à 400 000 CS/ml <i>500,000 SC/ml – Notice at 400,000 SC/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments <i>No sediments</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum <i>4°C maximum</i>
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

(1) Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

(2) Unités formant des colonies
Colony forming units

Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

TOTAL BACTERIA

The percentage of milk conforming to the total bacteria (TB) count standard rose from 96.68 per cent in 2009 to 97.22 per cent in 2010. The annual weighted average total bacteria in milk was 39,689 TB per millilitre, compared to 44,781 TB in 2009.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk conforming to the somatic cell (SC) count rose from 96.04 per cent in 2009 to 96.38 per cent in 2010. The annual weighted average somatic cell count in milk went from 256,742 SC per millilitre in 2009 to 263,975 SC per millilitre in 2010. Since August 2010, the monthly somatic cell results are calculated by using the mean average of all the results of the test month.

COMMUNICATION OF RESULTS

The Federation set up a new quality results communication service this year. Producers now have access to their results more rapidly through the use of electronic voice messaging, email or text messaging rather than postal services. In addition, an interactive voice response system was implemented that enables producers to look up their latest quality results at any time.

QUALITY PREMIUM

The provincial average somatic cell count was 264,450 SC per millilitre for the period from December 2009 to November 2010. As a result, the premium cannot be paid to producers for the period from February 2011 to January 2012 since Quebec's average somatic cell count was not 250,000 or less per millilitre.

A new quality premium was introduced in August 2010. This premium is paid out monthly to every producer whose quality results do not exceed 40,000 TB and 300,000 SC. As of December 31, 2010, more than 5,316 producers had received this premium at least once. In addition, 64 producers received, at least once, the quality premium granted to certified organic milk farmers who sell milk on the organic milk market.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2010, milk pickup was suspended from 71 producers, in some cases more than once, for a provincial total of 131 suspensions. These producers had accumulated four penalties for either total bacteria or somatic cell counts over a 12-month period.

INTERVENTION PROTOCOL

In 2010, Valacta's milk quality technicians made 433 farm visits mainly to non-cooperative producers with non-regulatory test results for total bacteria or somatic cell counts.

SEDIMENTS IN MILK

Following the signing of the Memorandum of Understanding on sediments in raw milk last year, milk tankers were filtered at the plant in 2010. More than 94 per cent of the pickup routes filtered complied with standards. It was therefore unnecessary for the transporter to filter the milk of each individual farm.

NATIONAL IODINE TESTING PROGRAM

In September 2010, the Federation began to receive the results of tests on the concentration of iodine in farm milk. The program provides for one milk sample from each dairy operation to be tested annually for three consecutive years.

LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

In 2010, the Federation awarded 61 certificates with the mention "Very Great Distinction" and 379 with the mention "Great Distinction" to producers who consistently shipped outstanding quality milk during the year. In addition, 656 producers received "Improvement" certificates in recognition of their efforts to improve the quality of their milk in 2010, compared with 2009.

CANADIAN QUALITY MILK

Implementation of the Canadian Quality Milk (CQM) program continued in 2010.

The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (Milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program) became effective on January 1, 2009. This by-law provides for an incentive premium for producers who comply with various requirements. The first premium of \$0.25 per hectolitre has been available since January 2009, and will be granted up to July 31, 2012 to producers who were in compliance by December 31, 2010, at the latest, with the following requirements: participation in the training program, verification of the Standard Operating Procedures and Corrective Action Plans (SOPs/CAPs) and the purchase of a time and temperature recorder. In the January 2010 pay period, 3,978 producers had fulfilled the requirements of the CQM program's first stage of implementation, whereas 5,165 producers had complied by December 31, 2010. At the end of 2010, 98 per cent of active producers had taken the training, 86 per cent had provided proof of purchasing a time and temperature recorder and 82 per cent had their SOPs/CAPs verified.

The second premium, available since August 1, 2010, is \$0.50 per hectolitre and replaces the first premium for producers who are registered with the CQM program. It will be paid out until July 31, 2012 to producers who maintain their CQM registration.

In 2010, the validators visited 1,410 dairy operations. During the same period, the total dairy sites of 1,382 producers were registered with the CQM program. When the second premium became effective in August 2010, 903 producers qualified for this premium, whereas 1,441 qualified as of December 31, 2010.

Thanks to an agreement with the Canadian Dairy Commission, every producer may have his validation costs refunded once he has been registered with the CQM program.

In 2010, Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers wishing to receive assistance in completing the certification pre-requisites. The Federation covers the first two hours for producers who use this service, which represented 3,400 hours in 2010.

At December 31, 2010, 18 validators had been accredited by Dairy Farmers of Canada (DFC). In October, eight more Valacta technicians received training as a DFC validator.

In November, DFC published a new version of the Reference Manual and Workbook. The changes are summarized in the December issue of *Le producteur de lait québécois*. The necessary adjustments have been made to the various tools developed by the Federation.



CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

MARIO GUERTIN, AGENT AUX CONTRÔLES TECHNIQUES TECHNICAL CONTROLS OFFICER, ET
LUC BOURNIVAL, RESPONSABLE DES CONTRÔLES TECHNIQUES TECHNICAL CONTROLS MANAGER

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres choses, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2010, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 61 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total, 332 vérifications ont été complétées, dont 67 calibrages complets des bassins effectués par l'unité d'étalonnage des Dairy Farmers of Ontario. En 2010, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis de maintenir le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine à 0,23 %.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Le nombre de demandes de révision des résultats des composants en 2010 s'est élevé à cinq, par rapport à un nombre de quatre, en 2009.

En 2010, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

En 2010, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2010, la teneur en matière grasse et la teneur en protéine ont diminué respectivement de 0,009 kilogramme par hectolitre et de 0,012 kilogramme par hectolitre comparativement à l'année précédente. La teneur en lactose a augmenté de 0,036 kilogramme par hectolitre. Au total, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,015 kilogramme par hectolitre.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume
Volume

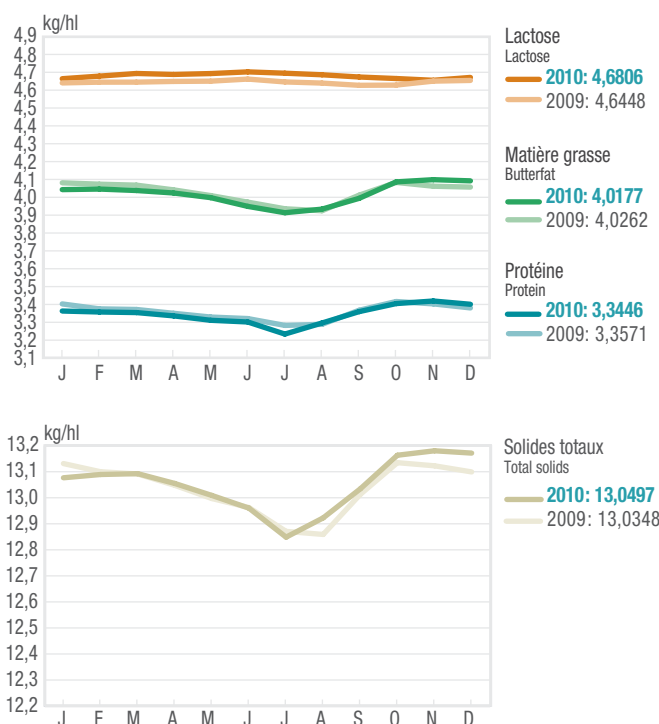
96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

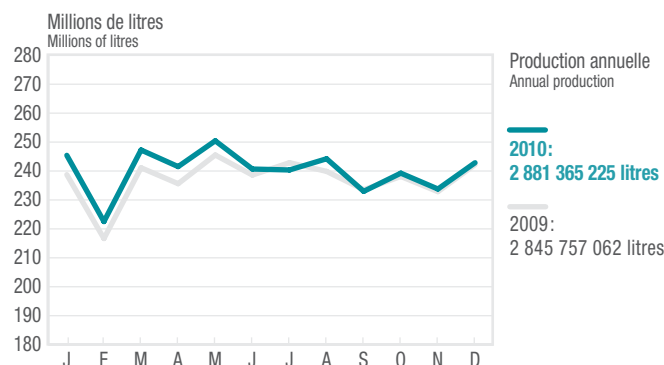
TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are in conformity with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During 2010, they likewise participated on three occasions in training 61 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were performed on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes presenting significant variations. In total, 332 calibration checks were conducted, including 67 full calibrations of bulk tanks performed by the calibration unit of Dairy Farmers of Ontario. In 2010, the work of staff members, in cooperation with the milk transporters, helped to maintain the gap between the volume measured at the farm and the volume received at the plant, as measured by the approved meter, at 0.23 per cent.

In addition, the Federation cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed by Valacta. There were five requests for a review of component results in 2010, compared with four in 2009.

In 2010, several inspections and investigations were conducted by the Federation or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). Offenders were fined for the infractions.

In 2010, 96 per cent of milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter and 96 per cent of all milk delivered was processed by an approved sampler for milk-billing purposes.

Lastly, in 2010, the butterfat and protein content of milk decreased by 0.009 kilogram and 0.012 kilogram per hectolitre, respectively, compared with the previous year. The lactose content increased by 0.036 kilogram per hectolitre. Overall, the total solids content rose by 0.015 kilogram per hectolitre.



TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION

CLAUDE DAIGNEAULT, ANALYSTE-PROGRAMMEUR, PROGRAMMER ANALYST, **SYLVIE GIROUX**, DIRECTRICE DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INFORMATION DE GESTION, DIRECTOR, TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION, ET **CLAUDETTE ÉMOND**, ANALYSTE-ARCHITECTE, ARCHITECTURAL ANALYST

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes : une architecte, un analyste-programmeur, un consultant en soutien technique et la directrice.

Le déploiement des nouveaux ordinateurs de poche a été complété en mai. Pour assurer un meilleur service de dépannage technique aux essayeurs, un logiciel de soutien à distance a été mis en place à la Fédération. Ce système permet de prendre le contrôle à distance de l'ordinateur de poche lors d'un dépannage technique.

Un nouveau contrat a été conclu pour l'accès à Internet de la Fédération afin d'assurer la relève en cas de panne, compte tenu des nombreux systèmes qui dépendent d'Internet pour leur bon fonctionnement. Auparavant, avec un seul fournisseur, les sites et services Web de la Fédération n'étaient plus accessibles lors d'une panne.

Afin de rendre disponibles quatre résultats officiels d'analyse mensuelle de cellules somatiques par producteur, la direction a été impliquée dans l'implantation de changements dans les opérations de la Fédération ainsi que dans les systèmes informatiques. Le principal impact s'est produit à l'égard de la diffusion des avis de qualité. Avec un potentiel de 40 000 avis produits annuellement, il fallait envisager des solutions moins dispendieuses que celle relative à l'envoi papier. Une plateforme de communication interactive a donc été mise en place pour la diffusion des résultats de qualité sous différents formats électroniques, soit des courriels, des messages textes ou des messages téléphoniques. Grâce à cette même plateforme, les producteurs peuvent également consulter leurs résultats de qualité à l'aide d'un système de réponse vocale interactive.

Pour modifier la manière dont ils reçoivent leurs résultats de qualité, les producteurs peuvent en tout temps utiliser l'extranet producteur.

En ce qui concerne le service d'analyse de l'urée dans le lait offert par Valacta, la Fédération gère l'adhésion des producteurs et la diffusion des résultats sur l'extranet. Un système a été développé pour la gestion des adhésions et les coûts

liés au service sont prélevés automatiquement sur la paie des producteurs qui y sont inscrits.

L'introduction de la nouvelle prime à la qualité a demandé des modifications au système de paiement du lait aux producteurs. Parmi les autres changements importants, mentionnons la filtration des sédiments dans le lait et la révision du programme Lait'xcellent. Au cours de 2010, la directrice a continué d'être impliquée comme gestionnaire de projet pour le développement d'un logiciel intégré de gestion de troupeau laitier à la ferme, en collaboration avec DS@HR, Siga Informatique et Valacta.

Finalement, la Fédération a continué de contribuer au programme de recherche de la Chaire de recherche du Canada en logistique et en transport. Des solutions algorithmiques innovatrices ont été appliquées pour l'optimisation des routes de transport du lait et les résultats sont prometteurs. De la recherche à la mise en place, plusieurs étapes sont à franchir afin d'intégrer ces solutions.

Technology and Management Information

The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networking, systems development and support. The team includes four people: an architect, a programmer-analyst, a technical support consultant and the director.

The rollout of the new pocket computers was completed in May. To ensure better technical troubleshooting service for the graders, remote solution software was implemented at the Federation. This system allows remote takeover of the pocket computer for technical troubleshooting.

A new contract was concluded for the Federation's Internet access to ensure recovery in case of failure, in view of the many systems that depend on the Internet for their efficient operation. Previously, with only one service provider, the Federation's Web sites and services were no longer accessible in case of a failure.

To make four official monthly somatic cell test results available per producer, the Department was involved in the implementation of changes in the Federation's operations and in the computer systems. The main impact concerned the distribution of quality notices. With a potential of 40,000 notices annually, it was necessary to consider less expensive solutions than sending paper. An interactive communications platform was therefore set up to communicate the quality results in different electronic formats, i.e. e-mails, text messages or telephone messages. Through this same platform, producers can also consult their quality results by means of an interactive voice response system.

To change the way they receive their quality results, producers can use the extranet at any time.

Concerning the urea nitrogen testing service provided by Valacta, the Federation manages producers' participation in this service and communication of the results on the extranet. A subscription management system has been developed, and the related costs are deducted automatically from the participating producers' pay.

The introduction of the new quality premium required changes to the producers' milk payment system. Other major changes included filtration of milk sediments and revision of the Lait'xcellent program. In 2010, the Director continued to act as project manager for the development of integrated on-farm dairy herd management software in collaboration with DS@HR, Siga Informatique and Valacta.

Lastly, the Federation continued to contribute to the research program of the Canada Research Chair in Logistics and Transportation. Innovative algorithmic solutions were applied to optimize the milk transportation routes and the results are promising. From research to implementation, several stages need to be completed to integrate these solutions.

LE DÉFI DE LA RELÈVE : ON L'A À CŒUR!

La très grande majorité des entreprises au Québec, tous secteurs confondus, est formée de PME familiales dont les propriétaires souhaitent transférer les entités à un successeur de leur famille. Prendre la relève d'une entreprise, quelle qu'elle soit, comporte cependant de nombreux défis : la capitalisation des entreprises, même petites; les longues heures de travail et les sacrifices que demande la vie d'entrepreneur; l'identification de la relève, la planification et la communication entre les partenaires; la formation, le financement, la fiscalité, l'équité envers les autres membres de la famille; les revenus de retraite du cédant, etc.

L'agriculture ne fait pas exception, au contraire, ne serait-ce qu'en raison de la forte capitalisation qu'elle exige, associée à une rentabilité généralement plus faible et, dans bien des secteurs agricoles, instable et incertaine.

De tout temps, les producteurs laitiers ont eu à cœur d'assurer une relève familiale à leur entreprise, autant que faire se peut. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'une ferme laitière ait été transmise de génération en génération, parfois même depuis la colonisation.

Le secteur laitier jouit d'un marché bien organisé et mature. La production laitière occupe le premier rang au Québec sur les plans du nombre de fermes, des recettes agricoles et des retombées économiques. Grâce à la mise en marché collective et à la gestion de l'offre qu'ils pratiquent depuis plus de 40 ans, les producteurs de lait obtiennent un revenu équitable et stable, qui provient essentiellement du marché, sans subvention. Prendre la relève dans un tel secteur est attrayant, mais y démarrer une nouvelle entreprise, alors que celles en place comblent déjà tout le marché, représente un défi.

Comment se compare la situation de la relève en production laitière à celle d'autres secteurs? C'est une question vaste et complexe que nos pages thématiques ne font que survoler. Mais nous espérons y donner un juste aperçu de la situation et des initiatives collectives prises par les producteurs de lait pour relever les défis de la relève, un domaine dans lequel ils ont fait œuvre de pionniers.

ENSURING SUCCESSION: A CHALLENGE WE TAKE SERIOUSLY!

The vast majority of businesses in Quebec, regardless of sector of activities, are family-owned small and medium enterprises (SMEs), which the current generation hopes to transfer to a successor in the family. Taking over a business, whatever its nature, involves a multitude of challenges. They include business capitalization, even when the business is small; long working hours and the sacrifices demanded by the entrepreneurial life; development of a succession plan, communication and planning among the partners; training, financing, taxation and fairness to other family members; the transferor's retirement income, etc.

Agriculture is no exception, in fact it is particularly challenging given the high capitalization it requires, associated with typically low profitability and, in many commodity sectors, instability and uncertainty.

Dairy producers have always preferred a family succession, whenever possible. It isn't unusual for a dairy farm to have been handed down from generation to generation, sometimes even since colonial times.

The dairy sector benefits from a well organized and mature market. Dairy production ranks first in Quebec in terms of the number of farms, revenues generated and economic spin-offs. Thanks to collective marketing and supply management, which they have practised for over 40 years, dairy producers obtain a fair and stable income, which essentially comes from the market, without the help of subsidies. Taking over a farm in such a sector is an attractive proposition, but starting up a new operation, when existing farms already satisfy the entire market demand, is quite a challenge.

How does succession in dairy production compare to other sectors? This is a vast and complex question that our theme pages merely touch on. However, we hope to provide an accurate overview of the situation and of collective initiatives taken by dairy producers to meet the challenges of dairy succession, a field in which they have been pioneers.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC





La relève des fermes laitières au Québec provient très majoritairement de la famille, comme pour la grande majorité des PME québécoises, dont l'importance pour l'économie de la province n'est plus à démontrer.

En effet, «au Québec, les entreprises familiales représentent 90 % des PME, assurent 50 % de l'emploi total à travers la province et créent entre 70 % et 85 % des nouveaux emplois¹.»

Et quand vient le temps d'assurer la continuité d'une PME, les études nous disent que: «en ce qui touche au transfert de propriété, il s'effectue en privilégiant les ententes conclues à l'intérieur de la famille. Dans la majorité des cas, un seul mode d'acquisition a été adopté: 68 % des successeurs ont acquis les actions par héritage au moment du décès et 20 % ont reçu un don d'actions².»

Toutefois, la survie des PME est très précaire. En effet: «70 % des entreprises familiales québécoises ne survivent pas à la deuxième génération et 90 % à la troisième³.»

Le *Portrait entrepreneurial canadien 2010*, publié par la Fondation de l'entrepreneurship, situe le financement (actuel et futur) au premier rang des obstacles à la création ou à la reprise d'une entreprise.

De 2008 à 2018⁴, selon le ministère québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), 55 000 entrepreneurs se retireront alors que 29 800 entrepreneurs s'établiront. Le Québec compterait donc 25 200 entrepreneurs de moins en 2018. Le MDEIE attribue ce déclin anticipé au vieillissement accéléré de la population, au fait que l'entrepreneuriat n'est pas suffisamment valorisé, à une immigration moins élevée et plus concentrée dans les communautés moins entrepreneuriales et, enfin, à un accès difficile au capital ami.

¹ Robichaud et Davel, La relève dans les PME au Québec: une revue de littérature, *Télé-Université (UQÀM)*, communication présentée au 8^e congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, 2006.

² Ibid.

³ Plante et Grisé, L'intégration des successeurs dans les PME familiales québécoises, *Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval*, 2005.

⁴ MDEIE, Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec – Un regard sur 2013 et 2018, septembre 2010.

SOME STATISTICS ON ENTREPRENEURIAL SUCCESSION IN QUEBEC

In the vast majority of Quebec dairy farms, succession is within the family, as is the case in most Quebec SMEs, whose importance for the province's economy is universally recognized.

Indeed, "in Quebec, family businesses represent 90 per cent of SMEs, generating 50 per cent of total employment throughout the province and creating between 70 per cent and 85 per cent of new jobs¹."

When the time comes to ensure an SME's continuity, the studies tell us that: "transfer of ownership is most commonly accomplished by agreements made within the family. In most cases, one mode of ownership transfer predominated: 68 per cent of the successors acquired shares by inheritance at death and 20 per cent received a gift of shares²."

However, the survival of SMEs is very precarious. In fact, "70 per cent of Quebec family businesses do not survive the second generation and 90 per cent do not survive the third³."

Canadian Entrepreneurship Status 2010, published by the Fondation de l'entrepreneurship, ranks financing (current and future) as the major obstacle to creating or taking over a business.

Quebec's Ministère québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) states that from 2008 to 2018⁴, 55,000 entrepreneurs will retire, while 29,800 will start up. This will result in Quebec having 25,200 fewer entrepreneurs in 2018. The MDEIE attributes this anticipated decline to accelerated population aging, the fact that entrepreneurship is not highly valued, lower immigration that will be more concentrated in less entrepreneurial communities and, finally, difficulty accessing friendly capital.

¹ Robichaud and Davel, La relève dans les PME au Québec: une revue de littérature, *Télé-Université (UQÀM)*, paper presented to the 8th Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, 2006.

² Ibid.

³ Plante et Grisé, L'intégration des successeurs dans les PME familiales québécoises, *University Laval Faculty of Business Administration*, 2005.

⁴ MDEIE, Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec – Un regard sur 2013 et 2018, September 2010.

PLUS DE FERMES LAITIÈRES ONT UNE RELÈVE IDENTIFIÉE

En 2007, 3 280 (11,2 %) propriétaires agricoles du Québec prévoyaient vendre ou transférer leurs entreprises au cours des cinq prochaines années. De ce nombre, le tiers était des producteurs laitiers (1 096) et 67,5 % de ceux-ci avaient déjà une relève désignée, soit la plus grande proportion parmi tous les secteurs agricoles québécois⁵ et la plus imposante en ce qui concerne l'ensemble des PME québécoises. En effet, une enquête réalisée en 2010 par la Fondation de l'entrepreneurship⁶ révélait qu'à peine 50 % des entrepreneurs de plus de 55 ans avaient identifié un successeur potentiel.

Parmi la relève établie, 4 jeunes sur 10 sont des producteurs de lait

En 2006⁷, 39 % de la relève agricole établie au Québec avait comme principale source de revenus la production laitière alors que le lait n'était la principale source de revenus que de 27 % des entreprises agricoles. L'âge moyen de la relève établie était de 33 ans pour l'ensemble des exploitations et de 32 ans dans le cas du lait.

DE JEUNES PRODUCTEURS PLUS FORMÉS

Une proportion de 36 % des jeunes producteurs laitiers possédait un diplôme collégial (dont plus de la moitié (55 %) dans le programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole) par rapport à 30 % pour l'ensemble. Seuls 8 % des jeunes producteurs de lait n'ont obtenu aucun diplôme alors que cette proportion est de 11 % pour l'ensemble des autres productions.

LE NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES DÉCLINE MOINS RAPIDEMENT AU QUÉBEC

La tendance, dans la plupart des pays développés, est à la diminution du nombre de fermes laitières. Sur une longue période, cette tendance est toutefois moins marquée au Québec qu'ailleurs. Cela implique qu'au Québec, un plus grand nombre de fermes laitières qu'ailleurs ont été transférées plutôt que démantelées.

⁵ MAPAQ, Profil de la relève agricole au Québec, 2007, décembre 2010.

⁶ Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale de la Fondation de l'entrepreneurship, La relève est-elle au rendez-vous au Québec, novembre 2010.

⁷ MAPAQ, Portrait de la relève agricole établie 2006 et Catherine Machado, «Qui sont les jeunes engagés dans le transfert d'entreprise du secteur laitier», Le producteur de lait québécois, février 2011, p.11.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE



SOME STATISTICS ON SUCCESSION IN DAIRY PRODUCTION

MORE DAIRY FARMS HAVE A SUCCESSION PLAN

In 2007, 3,280 (11.2 per cent) of Quebec farm owners projected that they would sell or transfer their businesses within the next five years. Of this number, one-third were dairy producers (1,096) and 67.5 per cent of them already had a designated successor, the highest proportion in Quebec agricultural sectors⁵ and among all Quebec SMEs. Indeed, a survey conducted in 2010 by the Fondation de l'entrepreneurship⁶ revealed that barely 50 per cent of entrepreneurs over age 55 had identified a potential successor.

AMONG ESTABLISHED YOUNG FARMERS, 4 OUT OF 10 ARE DAIRY PRODUCERS

In 2006⁷, 39 per cent of young farmer successions in Quebec had dairy production as their main source of income, although milk was the main source of income for only 27 per cent of farm businesses. The average age of the successor was 33 years for all farm businesses and 32 years in the case of milk.

BETTER TRAINED YOUNG PRODUCERS

Thirty-six per cent of young dairy producers had a college diploma (55 per cent of them in the farm business management and operation program), compared to 30 per cent of all agricultural producers. Only 8 per cent of young dairy producers had not obtained any diploma, in contrast to 11 per cent for all other production sectors.

THE NUMBER OF DAIRY FARMS IS DECLINING MORE SLOWLY IN QUEBEC

The trend in most developed countries is a decline in the number of dairy farms. Over an extended period, however, this trend is less noticeable in Quebec than elsewhere. This suggests that in Quebec a greater number of dairy farms have been transferred rather than dismantled.

⁵ MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec, 2007, December 2010.*

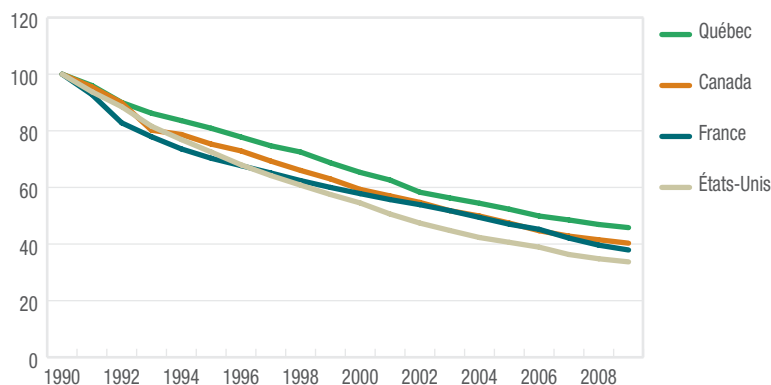
⁶ Centre de veille et de recherche sur la culture entrepreneuriale de la Fondation de l'entrepreneurship, *La relève est-elle au rendez-vous au Québec, November 2010.*

⁷ MAPAQ, *Portrait de la relève agricole établie 2006 and Catherine Machado, « Qui sont les jeunes engagés dans le transfert d'entreprise du secteur laitier », Le producteur de lait québécois, February 2011, p.11.*



INDICE DU NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES AU QUÉBEC, AU CANADA, EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS – 1990 À 2009

NUMBER OF DAIRY FARMS IN QUEBEC, CANADA, FRANCE AND THE UNITED STATES – 1990 TO 2009



Sources: Québec (Fédération des producteurs de lait du Québec), Canada (Commission canadienne du lait), France (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière), États-Unis (United States Department of Agriculture).

Sources: Québec (Fédération des producteurs de lait du Québec), Canada (Canadian Dairy Commission), France (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière), United States (United States Department of Agriculture).

L'AIDE COLLECTIVE À LA RELÈVE : LES PRODUCTEURS DE LAIT L'ONT À CŒUR

**LES PRODUCTEURS DE LAIT QUÉBÉCOIS ONT ÉTÉ LES PREMIERS,
TOUS SECTEURS AGRICOLES CONFONDUS, À AGIR COLLECTIVEMENT
POUR AIDER LA RELÈVE À S'ÉTABLIR.**

1986 Les délégués à l'assemblée générale annuelle adoptent une résolution pour la mise en place d'une réserve de quota afin de faire un prêt de droit de produire pour la relève agricole. Le premier programme sera mis en place en 1987.

De 1987 à 2001, 4 609 jeunes producteurs ont bénéficié d'un prêt de quota équivalant à 1 kilogramme de matière grasse (MG) par jour.

2002 Les délégués à l'assemblée générale annuelle bonifient le programme d'aide à la relève. Le prêt de quota pourra atteindre cinq kilogrammes de MG par jour.

De 2002 à 2010, 1 333 jeunes producteurs ont bénéficié du nouveau programme.

Les délégués à l'assemblée demandent aussi à la Fédération de poursuivre la réflexion en vue de l'instauration éventuelle d'un programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières.

2006 Au mois d'août 2006, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières voit le jour. Il s'adresse aux jeunes qui ne peuvent prendre la relève d'une ferme existante. Le candidat doit pouvoir compter sur l'appui du milieu et des producteurs de sa région et redémarrer la production d'une ferme laitière qui a cessé ses opérations depuis au moins deux ans. Jusqu'à 10 prêts de quota, de 10 kilogrammes de MG par jour chacun, seront accordés annuellement.

De 2006 à 2010, 40 jeunes producteurs ont ainsi démarré une nouvelle ferme laitière au Québec.

2006 – 2007 La valeur du droit de produire faisait l'objet de débats depuis plusieurs années au sein des producteurs. On s'inquiétait notamment de son impact sur l'endettement, du frein à l'établissement et de l'incitatif au démantèlement plutôt qu'au transfert que cette valeur pouvait constituer. Le conseil d'administration décide de mettre en place une retenue à la revente à l'automne 2006, après que le prix ait atteint un sommet de 33 000 dollars par kilogramme de MG et les délégués à l'assemblée générale spéciale votent pour l'instauration d'un prix plafond. Après consultation des producteurs, les délégués à l'assemblée générale annuelle de 2007 établissent le prix plafond à atteindre à 25 000 dollars par kilogramme de MG par jour.

Bien que touchant l'ensemble des producteurs, la baisse du prix du quota profite particulièrement aux jeunes de la relève et à ceux qui démarrent une entreprise.

2009 Le programme d'aide au démarrage est bonifié. Désormais, 12 prêts de 12 kilogrammes de MG par jour pourront être accordés annuellement à compter de 2010. La bonification intervient au moment de l'harmonisation des règlements de quota des cinq provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5). Seul le Québec disposait d'un tel programme jusqu'à cette harmonisation.

Douze projets ont été acceptés en 2010.



COLLECTIVE ASSISTANCE TO YOUNG FARMERS: DAIRY PRODUCERS TAKE IT SERIOUSLY

QUEBEC DAIRY PRODUCERS WERE THE FIRST AGRICULTURAL PRODUCERS IN ANY SECTOR TO TAKE COLLECTIVE ACTION TO SUPPORT YOUNG FARMER SUCCESSION.

1986 The delegates to the Annual General Meeting adopted a resolution to establish a quota reserve designed to grant young farmers a quota loan. The first program was established in 1987.

From 1987 to 2001, 4,609 young producers benefited from a quota loan equivalent to 1 kilogram of butterfat (BF) per day.

2002 The delegates to the Annual General Meeting enhanced the assistance program for young farmers. The change provided for a quota loan of up to five kilograms of BF per day.

From 2002 to 2010, 1,333 young producers benefited from the new program.

The delegates to the Annual General Meeting also asked the Federation to continue discussions regarding possible introduction of a startup assistance program for new dairy farms.

2006 In August 2006, the Dairy Farm Startup Assistance Program was established. It supports young farmers who cannot take over an existing farm. Candidates must be able to rely on the support of the community and the producers in their region and restart production of a dairy farm which ceased operations within the previous two years. Up to 10 quota loans of 10 kilograms of BF per day each was made available annually under this program.

From 2006 to 2010, 40 young producers started a new dairy farm in Quebec with the assistance of this program.

2006 – 2007 The value of the right to produce has been the subject of debate among producers for several years. In particular, some were worried that this value could have an impact on indebtedness, hinder business startups and encourage dismantling instead of transferring farms. The Board of Directors decided to implement a holdback on re-sales in the fall of 2006, after the price peaked at \$33,000 per kilogram of BF, and the delegates to the Special General Meeting voted to introduce a price ceiling. After consulting the producers, the delegates to the 2007 Annual General Meeting set the price ceiling at \$25,000 per kilogram of BF per day.

Although it involved all producers, the reduction of the quota price particularly benefitted young farm successors and those starting up a farm business.

2009 The Dairy Farm Startup Assistance Program was enhanced. The change provided for 12 loans of 12 kilograms of BF per day to be available annually, starting in 2010. This was introduced with the harmonization of the quota policies of the five provinces comprising the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5). Only Quebec had such a program until then.

Twelve projects were accepted in 2010.



NOTRE VISION, NOS DÉFIS



En 2007, à la suite d'une démarche de planification stratégique et d'une vaste consultation des producteurs, les délégués à l'assemblée générale annuelle adoptaient 7 énoncés de vision répondant à la question « où voulons-nous être dans 10 ans ».

Deux de ces énoncés touchent plus directement les défis de la relève :

- En 2017, **toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.**
- Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. **Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.**

Comme on peut le constater à la lecture des pages précédentes, déjà plusieurs mesures ont été prises pour réaliser la vision des producteurs. Les défis à relever n'en sont toutefois pas moins nombreux.

DES DÉFIS PRIORITAIRES POUR LES ANNÉES QUI VIENNENT

Garantir la rentabilité du secteur est la meilleure façon d'assurer la relève. Le maintien des conditions nécessaires à la mise en marché ordonnée et au développement des marchés en croissance et à valeur ajoutée est donc un défi constant et prioritaire pour la Fédération des producteurs de lait du Québec. Cela passe entre autres par la défense et la promotion de notre modèle ainsi que par le maintien de l'implication des jeunes producteurs dans leur organisation. Il faut assurer la relève dans les fermes, mais également la relève syndicale.

Quelques défis plus ciblés pour les années à venir :

- La baisse du démantèlement des fermes laitières est une bonne nouvelle qui va dans le sens de la vision des producteurs. Cependant, elle pose le défi de la disponibilité du quota pour le développement des nouveaux producteurs et des producteurs en place ainsi que la conciliation des intérêts de tous.
- La forte capitalisation des fermes, l'écart entre leur valeur de démantèlement et la capacité de remboursement que génèrent leurs revenus, ainsi que leur niveau d'endettement continuent de requérir une attention particulière. La santé des fermes laitières existantes et le financement des projets d'établissement profiteront d'une amélioration de cette situation.
- Dans le contexte des pressions de la globalisation et des limites de la protection du mur tarifaire, l'amélioration du revenu des producteurs et de leur qualité de vie reposera plus que jamais sur leurs qualités de gestionnaires. Augmenter la proportion de jeunes producteurs détenteurs d'une formation spécialisée en agriculture de bon niveau est donc un défi incontournable.
- L'accompagnement et le soutien (d'un mentor ou du milieu) des jeunes producteurs de même que l'amélioration des conditions de retrait des cédants (fiscalité et fond de retraite) complètent ces défis.



OUR VISION, OUR CHALLENGES

In 2007, after a strategic planning process and a wide-ranging consultation of producers, the delegates to the Annual General Meeting adopted 7 vision statements answering the question: “Where do we want to be in 10 years?”

Two of these statements are particularly relevant to the challenges facing young farmers:

- In 2017, ***all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farms throughout their territory.***
- These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. To achieve this, they will rely on their own advisory services, task specialization and contract work, as well as pooled machinery and labour. ***These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.***

As outlined in the previous pages, several measures have already been taken to fulfill the producers' vision. However, the challenges still to be met are no less numerous.

PRIORITY CHALLENGES FOR THE YEARS AHEAD

Guaranteeing profitability is the best way to ensure succession in agriculture. The maintenance of the necessary conditions for orderly marketing and the development of growing and value-added markets is thus a priority and on-going challenge for the Fédération des producteurs de lait du Québec. In particular, this depends on defending and promoting our model and maintaining the involvement of young producers in their organization. We must ensure succession on the farms, but also in union activities.

Here are some specific challenges for the years ahead:

- The reduction in dismantling of dairy farms is good news that is consistent with the producers' vision. However, it poses the challenge of the availability of quota to support both new and established producers and the reconciliation of everyone's interests.
- High farm capitalization, the difference between their dismantlement value and the ability to repay generated by farm revenue, as well as the debt level of farms all continue to require special attention. The health of existing dairy farms and the financing of startup projects will benefit from improvements in these areas.
- In the context of pressure from globalization and the limits of tariff protection, the improvement of producers' income and their quality of life will depend more than ever on their management abilities. Increasing the proportion of young producers who have a good level of specialized training in agriculture is thus an unavoidable challenge.
- Coaching and support (from a mentor or the community) of young producers and improvement of the transferors' retirement conditions (taxation and retirement fund) are additional important challenges.



FINANCES ET ADMINISTRATION

ÉLAINE PELLERIN, RESPONSABLE DE LA PAIE MILK PAYMENT COORDINATOR, SUZANNE DESBIENS, TECHNICIENNE EN FACTURATION BILLING TECHNICIAN, SYLVIE BRUNELLE, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, ANDRÉE GAUTHIER, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, ET DENIS GOYER, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION DIRECTOR, FINANCE AND ADMINISTRATION

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport, ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

Les résultats du Fonds d'administration présentent un excédent des produits sur les charges de 187 000 dollars comparativement à un déficit de presque 1 million de dollars en 2009, malgré la diminution des revenus d'intérêts et l'augmentation de plus de 175 000 dollars de la contribution à l'Union des producteurs agricoles (UPA) en 2010. Ce redressement de la situation s'explique, dans un premier temps, par la hausse des prélèvements de plus de 170 000 dollars, en comparaison avec l'an passé, grâce à l'augmentation de la production. Les charges d'exploitation ont par ailleurs diminué de plus de un million de dollars, et ce, principalement en raison de la décision d'imputer au Fonds du pool certaines dépenses ayant

un lien direct avec le paiement du lait. Notons aussi la diminution importante des charges de formation, d'information et de publications à la suite des résultats exceptionnels de la revue *Le producteur de lait québécois*.

Malgré ces résultats et selon le contexte en 2011, la situation financière de la Fédération sera à nouveau réévaluée à l'automne 2011. Rappelons que les dépenses reliées au programme Lait canadien de qualité (LCQ) sont maintenant assumées entièrement par le Fonds d'administration. De plus, un programme national d'évaluation de la teneur en iode du lait à la ferme a été instauré à l'automne 2010. Cette dépense se poursuivra sur trois ans. Soulignons également que le taux de contribution à l'UPA passera de 13,212 ¢ par hectolitre à 14,063 ¢ par hectolitre au 1^{er} août 2011.

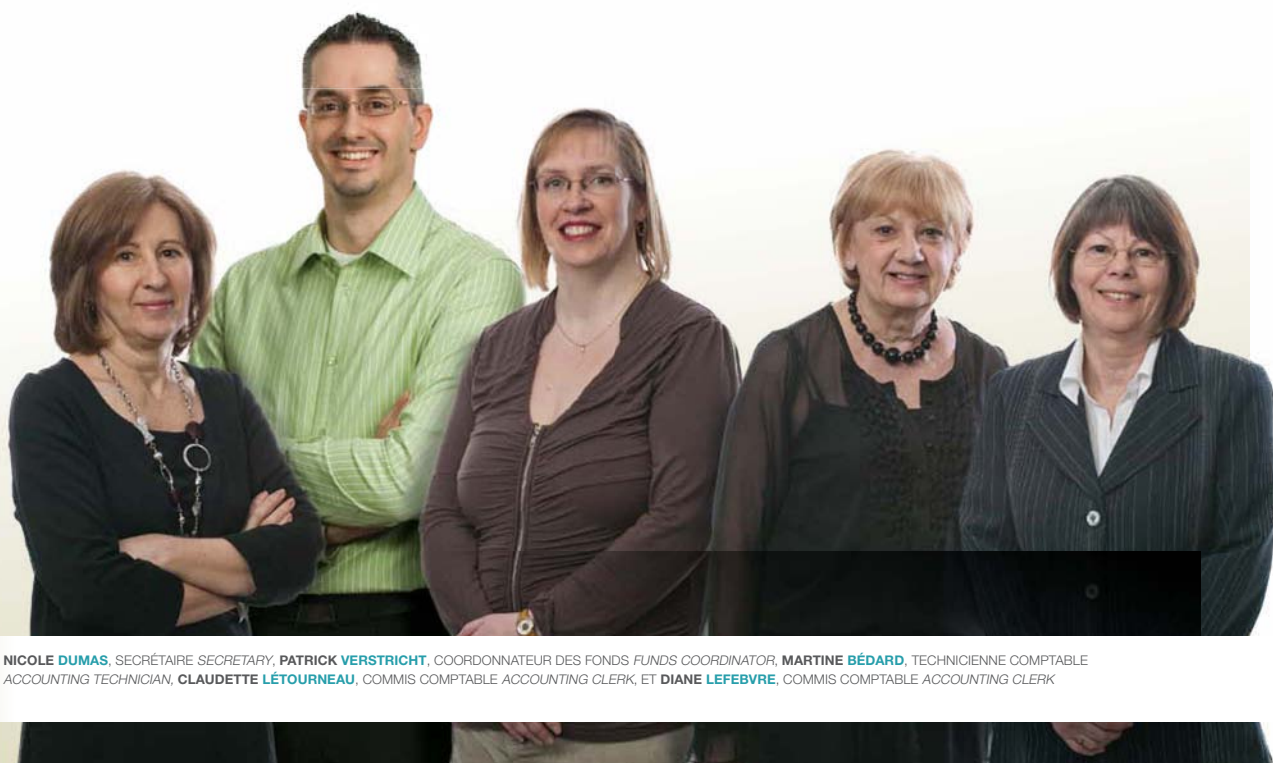
Les montants des retenues du fonds Programmes-qualité du lait sont en augmentation étant donné la reprise des résultats officiels sur les bactéries totales à compter du mois de juin 2009. Malgré cette hausse, le fonds présente un déficit de 116 000 dollars et le solde cumulé de ce programme, à la fin de 2010, n'est plus que de 250 000 dollars. Il faudra rapidement revoir l'utilisation et le financement de ce fonds. Ce constat devra donc être

pris en compte lors de la réévaluation globale de notre financement.

Les recettes de ventes de lait du Fonds du pool s'élèvent à 2,221 milliards de dollars en 2010, en hausse de 58 millions de dollars comparativement à 2009. Mentionnons que la direction a intégré aux procédures relatives à la confection de la paie le calcul d'une prime à la qualité de 0,50 \$ l'hectolitre à compter du 1^{er} août 2010. Une somme de 3,5 millions de dollars a été versée aux producteurs s'étant qualifiés pour cette prime. Notons que la prime LCQ a été majorée à 0,50 \$ l'hectolitre au 1^{er} août 2010 pour les producteurs répondant aux conditions de la première prime (0,25 \$ par hectolitre) et ayant été certifiés LCQ.

La valeur des transactions du Système centralisé de vente des quotas a radicalement diminué en 2010 en raison de la réduction importante des quantités transigées par l'entremise du système.

Rappelons finalement que le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait sert à soutenir le coût des activités liées à certains dossiers syndicaux, dont ceux de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre ainsi que celui de l'Appel à la cohérence. Les résultats de ce fonds sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle.



NICOLE DUMAS, SECRÉTAIRE SECRETARY, PATRICK VERSTRICHT, COORDONNATEUR DES FONDS FUNDS COORDINATOR, MARTINE BÉDARD, TECHNICIENNE COMPTABLE ACCOUNTING TECHNICIAN, CLAUDETTE LÉTOURNEAU, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, ET DIANE LEFEBVRE, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2010

FINANCING OF OPERATIONS – 2010

	Janvier à juillet January to July	Août à décembre August to December
	\$ /kg de ST * - \$ /kg of TS *	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02517	0,02476
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00973	0,01014
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10020	0,10020
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
Total	0,13590	0,13590

* Solides totaux
Total solids

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS – 2010

IN-QUOTA PAYMENTS TO PRODUCERS – 2010

Mois Month	Prix du lait Milk price				Prime solides non gras Solids non-fat premium		
	Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ⁽¹⁾	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ⁽¹⁾
	Butterfat	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl ⁽¹⁾	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl ⁽¹⁾
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl
Janvier – January	9,7065	8,1264	1,6498	70,35	0,0716	0,0106	0,29
Février – February	9,7501	8,7715	1,7381	73,08	0,0703	0,0104	0,28
Mars – March	9,3145	8,1911	1,6466	69,13	0,0804	0,0118	0,32
Avril – April	9,6753	8,8461	1,7350	73,03	0,0920	0,0135	0,37
Mai – May	9,6490	8,4638	1,6652	71,31	0,1147	0,0193	0,48
Juin – June	9,5838	8,3356	1,6392	70,52	0,2647	0,0320	1,03
Juillet – July	9,4734	9,0553	1,7099	72,83	0,2460	0,0361	0,99
Août – August	9,5035	8,0581	1,6008	69,12	0,2576	0,0403	1,05
Septembre – September	9,6595	8,2736	1,6671	70,75	0,1622	0,0189	0,63
Octobre – October	9,6996	8,8328	1,7759	73,31	0,0482	0,0082	0,20
Novembre – November	9,6365	8,2546	1,6992	70,79	0,0339	0,0055	0,14
Décembre – December	9,7814	8,7214	1,7552	73,13	0,0333	0,0054	0,14
Prix moyen annuel 2010 <i>Average annual price 2010</i>	9,6189	8,4910	1,6896	71,43	0,1049	0,0154	0,42
Prix moyen annuel 2009 <i>Average annual price 2009</i>	9,5807	8,2649	1,6731	70,47	0,0729	0,0111	0,30

(1) Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse-Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine-Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides-Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles preparation of producer milk cheques, payment of the organic milk premium and transportation costs, as well as plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers concerning the organization's operations and related issues.

The financial statements for the General Operating Fund show a surplus of \$187,000 compared to a deficit of almost \$1 million in 2009, despite a decrease in interest revenue and an increase of \$175,000 in the contribution to the Union des producteurs agricoles (UPA) in 2010. This improvement is primarily due to a levy revenue increase of over \$170,000 during the previous year, thanks to a rise in the level of milk production. In addition, operating expenses declined by more than \$1 million, mainly as a result of the decision to charge to the Pool Fund certain expenses directly related to the payment of milk. There was also a significant drop in training, information and publishing costs following the excellent results achieved by *Le producteur de lait québécois* magazine.

Despite these results, and based on developments in 2011, the Federation's financial situation will be reevaluated in fall 2011. It should be recalled that the costs related to the Canadian Quality Milk (CQM) program are now fully covered by the General Operating Fund. Furthermore, a national iodine testing program for farm milk was introduced in fall 2010. Costs for this program will extend over three years. The contribution rate to the UPA will also rise from 13.212¢ per hectolitre to 14.063¢ per hectolitre on August 1, 2011.

Deductions deposited to the Milk Quality Programs Fund increased, because official data on total bacteria became available in June 2009. Despite this increase, the Fund statements show a deficit of \$116,000 and the accumulated balance of this program, as at the end of 2010, stands at only \$250,000. The utilization and financing of this Fund will have to be reviewed rapidly. This will have to be considered during the global reevaluation of our funding.

The Pool Fund statements show that milk sales totaled \$2.221 billion in 2010, an increase of \$58 million over 2009. In addition, the Department integrated into the milk pay preparation process, the calculation of a quality premium of \$0.50 per hectolitre, effective August 1, 2010. An amount of \$3.5 million was paid to producers who qualified for this premium. It should be noted that the CQM premium was raised to \$0.50 per hectolitre on August 1, 2010 for producers in compliance with the conditions for the first premium (\$0.25 per hectolitre) and registered with the CQM program.

The value of transactions through the Centralized Quota Sales System declined dramatically in 2010 due to a significant decrease in the quantities transferred through this system.

The Fund for the defence of dairy producers' economic interests covers the cost of certain union-related activities, including the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and the Call for Consistency plan. The results of this Fund are presented to delegates in private during the Annual General Meeting.



RECHERCHE ÉCONOMIQUE

RICHARD LAMOUREUX, ÉCONOMISTE PRINCIPAL, CHIEF ECONOMIST, **MARTINE LABONTÉ**, DIRECTRICE ADJOINTE DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE, ASSISTANT DIRECTOR, ECONOMIC STUDIES, **LINE CÔTÉ**, AGENTE DE RECHERCHE, RESEARCH OFFICER, ET **GENEVIÈVE RAINVILLE**, DIRECTRICE DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE, DIRECTOR, ECONOMIC STUDIES

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont peu évolué en 2010. Les États-Unis ont tardé à confirmer leurs négociateurs principaux et ont insisté pour obtenir un plus grand accès aux marchés des produits non agricoles des pays en développement, ce qui a contribué à paralyser les négociations. Le texte des modalités qui est sur la table prévoit toujours des diminutions de tarifs et un accès supplémentaire au marché qui porteraient atteinte à la viabilité de la gestion de l'offre, avec un impact évalué à un milliard de dollars au Canada. L'automne s'est terminé avec un engagement plus ferme des dirigeants des pays membres du G20 à conclure le cycle de Doha.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2010

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2010

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 - Estrie	289 620 199	10,05	563	8,86
02 - Côte-du-Sud	170 791 594	5,93	404	6,36
03 - Gaspésie-Les Îles	5 941 568	0,20	21	0,33
04 - Lanaudière	87 818 983	3,05	231	3,64
05 - Mauricie	118 855 805	4,12	289	4,55
06 - Outaouais-Laurentides	129 705 342	4,50	296	4,66
07 - Centre-du-Québec	400 491 863	13,90	771	12,14
08 - Abitibi-Témiscamingue	49 475 642	1,72	138	2,17
09 - Québec	446 287 593	15,49	1 011	15,91
10 - Beauce	258 740 793	8,98	598	9,41
11 - Bas-Saint-Laurent	202 251 878	7,02	510	8,03
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	149 228 982	5,18	348	5,48
13 - Saint-Hyacinthe	363 024 407	12,60	703	11,06
14 - Saint-Jean-Valleyfield	209 130 576	7,26	470	7,40
Total	2 881 365 225	100,00	6 353	100,00

À l'échelle canadienne, les avancées quant au commerce international se sont faites principalement dans la négociation d'une entente bilatérale avec l'Union européenne (UE). À ce sujet, la Fédération soulève deux inquiétudes, soit celle relative à la demande de l'UE d'obtenir un meilleur accès au marché laitier canadien et l'autre, relative à sa volonté de faire reconnaître les indications géographiques protégées pour l'appellation des produits, ce qui limiterait l'utilisation de termes laitiers tels que «fêta» ou «parmesan» pour les produits canadiens. Le gouvernement canadien a indiqué que la défense de la gestion de l'offre dans le cadre de cette négociation demeurerait aussi ferme que sa position dans les négociations à l'OMC.

ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur des projets spéciaux et responsable du partenariat externe, pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait. L'harmonisation des politiques de quota des provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5) a continué d'évoluer en 2010 avec l'adoption de la politique harmonisée, en juillet, par le Nouveau-Brunswick et, en septembre, par l'Île-du-Prince-Édouard. L'émission de quota aux producteurs s'effectue maintenant conjointement par les cinq provinces. Un comité sur le quota a été créé sous l'égide de l'Organisme de supervision de P5.

En novembre a eu lieu à Québec un forum réunissant les conseils d'administration des provinces de P5. Les participants ont identifié cinq groupes d'enjeux sur lesquels les dirigeants devront travailler durant les prochaines années : allocation du lait, croissance des marchés, harmonisation des politiques, gouvernance et communication ainsi qu'administration et services. À la suite du forum, des travaux ont été entrepris pour harmoniser les politiques de paiement des solides non gras.

En ce qui concerne le prix du lait de consommation, nous en sommes à la dernière année d'application de la formule d'indexation fondée sur trois indices, soit 30 % pour l'indice des prix à la consommation, 30 % pour le revenu personnel disponible et 40 % pour les coûts directs. Cette formule a donné une augmentation de 3,032 % au 1^{er} février 2011. Pour ce qui est du lait de transformation, une

augmentation de 1,5 % a été apportée au prix de soutien de 2010 par la Commission canadienne du lait pour l'année 2011.

DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. La direction collabore aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

ENVIRONNEMENT

La direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

Après des années de revendications, le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) a finalement été modifié en 2010 afin de permettre les amas aux champs et les rampes à aéroaspersion basse. Ainsi, le recours à la technique de stockage de fumier en amas au champ est dorénavant permis, et ce, peu importe la localisation de l'entreprise, sa date de démarrage et le niveau de production annuel de phosphore.

À la suite de la réalisation de l'étude de faisabilité d'une analyse du cycle de vie (ACV) de la production laitière québécoise en 2009, une ACV pancanadienne a été mise en branle en 2010. Ce projet vise à évaluer les impacts potentiels de la production laitière dans le domaine environnemental et social pendant l'ensemble de son cycle de vie. Cette méthode tient compte de l'extraction et du traitement des matières premières, des processus de fabrication, du transport, de la distribution ainsi que de l'utilisation et de la gestion du produit en fin de vie, donc de la terre à la table. Ces travaux, actuellement réalisés dans le cadre de la grappe agroscientifique nationale, permettront de comparer nos produits aux produits importés ou substitués et de défendre notre modèle dans le domaine environnemental et social en se basant sur une méthodologie scientifiquement reconnue et crédible. Les conclusions de ces travaux serviront de base stratégique pour établir un plan d'action en développement durable

ciblant les points chauds identifiés dans le cadre de cette étude.

SANTÉ ANIMALE ET TRAÇABILITÉ

En 2010, la direction a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention et de contrôle de la paratuberculose au Québec auquel près de 1 000 producteurs de lait prennent part. La direction continue de se joindre à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux. Des représentants de la direction siègent aussi au comité sur la santé de Valacta. La Fédération a, dans le cadre de ce comité, pris part au développement de la stratégie provinciale en santé du pis élaborée par l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, la Faculté de médecine vétérinaire, Valacta et le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine. Par le biais de cette même instance, des outils de sensibilisation et d'aide à la décision ont été développés afin d'informer les producteurs sur les mesures de biosécurité recommandées lors de l'introduction de nouveaux sujets à la ferme. Une affiche, un dépliant, un formulaire d'information à compléter lors de l'achat et un site Internet sont maintenant disponibles à ce sujet.

RECHERCHE

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la direction, notamment au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

On a vu, au cours de l'année 2010, la concrétisation de la grappe agroscientifique des Producteurs laitiers du Canada. La direction a contribué activement à ce projet qui s'articule autour de deux axes de recherche prioritaires : la santé-nutrition et le développement durable.

Tous les membres de la direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

Economic Studies

The Economics Studies Department advises Fédération des producteurs de lait du Québec officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare documents to guide our organization's various policy development and operations groups. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

There were few developments in the World Trade Organization (WTO) negotiations in 2010. The United States delayed confirming its chief negotiators and insisted on greater access to the non-agricultural markets of developing countries, which contributed to paralyzing the talks. The modalities text on the table still provides for tariff reductions and additional market access. Supply management systems could not remain viable under such conditions. The impact has been evaluated at \$1 billion in Canada. The fall ended with a firmer commitment by the leaders of the G20 member countries to conclude the Doha Round.

On the Canadian scene, progress in the area of international trade was mainly achieved in the negotiations of a bilateral agreement with the European Union (EU). In this regard, the Federation has two concerns: the EU's request for greater access to Canada's dairy market, and its determination to obtain recognition of protected geographical indications in product labelling. This would limit the use of terms such as "feta" and "parmesan" on Canadian products. The Canadian government has indicated that it will defend supply management as vigorously in these negotiations as at the WTO.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the pooling agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan. The harmonization of quota policies within the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) provinces continued to progress with the adoption of a harmonized policy, in July, by New Brunswick and, in September, by Prince Edward Island. The producers' quota allocation is now issued jointly by the five provinces. A quota committee has been set up under the P5 Supervisory Body.

A forum attended by the Boards of Directors of the P5 provinces was held in Quebec City in November. The participants identified five issues on which the leaders should work in the coming years, namely milk allocation, market growth, harmonization of policies, governance and communications, as well as administration and support services. Following the forum, work was undertaken to harmonize solids non-fat payment policies.

Concerning fluid milk prices, we have reached the last year of the indexing formula based on the following three weighted indices: 30 per cent for the Consumer Price Index, 30 per cent for disposable personal income and 40 per cent for direct costs. This formula triggered an increase of 3.032 per cent on February 1, 2011. With regard to industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2010 support price by 1.5 per cent for 2011.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses related to the Federation's policies and activities, in particular regarding milk price changes and monthly market variations. The Department also participates in milk marketing and transportation negotiations.

As it does each year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

ENVIRONMENT

The Department provides support to, and ensures operation of, the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

After years of lobbying, the Agricultural Operations Regulation was finally amended in 2010 to permit manure heaps in fields and the use of low aerial spraying equipment. Thus, the stockpiling of manure in heaps on cropland is now allowed regardless of the location of the farm, its startup date and the level of phosphorus generated.

Following the feasibility study of the life cycle analysis (LCA) of Quebec dairy production in 2009, an LCA study was undertaken across Canada in 2010. The purpose of the project is to evaluate the potential environmental and social impacts of dairy farming during its entire life cycle. This analysis considers the extraction and processing of raw material, manufacturing processes, transportation, distribution, as well as the use and management of the product at the end of its life cycle, i.e. from land to table. This study, currently being carried out under the Canadian Agri-Science Cluster, will allow for comparing our products to imported or substitute products and help us defend the environmental and social impact of our farming model, based on credible and scientifically recognized methodology. The conclusions of this study will serve as a strategic base to establish a sustainable development action plan targeting critical areas identified in the study.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

In 2010, the Department continued to participate in the committee on management of the paratuberculosis prevention program in Quebec. Nearly 1,000 milk producers participate in this program. The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee. Representatives from the Department also sit on the Valacta Health Committee. In the framework of this committee, the Federation collaborated in the provincial udder health strategy developed by the Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, the Faculté de médecine vétérinaire, Valacta and the Canadian Bovine Mastitis Research Network. Through this same group, awareness and decision-assistance tools were developed to inform producers on recommended biosecurity measures to be taken when introducing new animals to the farm. A poster, brochure, information form to be completed at the time of purchase, and an Internet site are now available.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development is ensured through the Department's participation in the membership of the Board of Directors of Novalait Inc. and various project management committees.

The year 2010 saw the implementation of Dairy Farmers of Canada's Agri-Science Cluster project. The Department contributed to this project which focuses on two priority research areas: nutritional health and sustainable development.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine. These contributions include feature articles and columns on statistics, management, market trends and research. The Department's staff also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.



COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

JEAN VIGNEAULT, DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE SYNDICALE *DIRECTOR, COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT*, **FRANÇOIS DUMONTIER**, CONSEILLER AUX RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES *ADVISOR, PUBLIC AND GOVERNMENT RELATIONS*, **YVON GENDREAU**, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION *EDITORIAL ASSISTANT*, **MARLENE RANCOURT**, AGENTE DE COMMUNICATION *COMMUNICATIONS OFFICER*, ET **FRANÇOIS BERTRAND**, DIRECTEUR ADJOINT DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE SYNDICALE *ASSISTANT DIRECTOR, COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT*

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

MAGAZINE ET BULLETINS D'INFORMATION

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. La direction produit également une brochure sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre, qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. Elle rédige une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, destinée aux administrateurs et au personnel de la Fédération, aux membres des conseils d'administration des syndicats régionaux

et à leurs délégués ainsi qu'à des organismes apparentés afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Enfin, la direction publie *LAIT'XCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération ainsi qu'à des journalistes qui couvrent le secteur de la production laitière.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe, en plus d'assurer une veille médiatique concernant ces enjeux, s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

PROMOTION DE LA PROFESSION

La direction contribue activement à la promotion de la profession. Pour l'opération «Portes ouvertes sur les fermes du Québec» de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du matériel a été produit à l'intention des fermes laitières qui ont accueilli le public. En janvier, la Fédéra-

tion a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal. Elle a également tenu un stand d'information lors du congrès de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec en octobre. Enfin, la direction est appelée à préparer des conférences et allocutions, pour les représentants de la Fédération, sur différents dossiers et enjeux, de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de la Fédération et notre modèle de mise en marché.

DOSSIERS CHAUDS EN 2010

La direction a continué de coordonner les activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et a collaboré activement avec les partenaires de la Fédération – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre – aux différents volets de la stratégie GO5. Elle a poursuivi le travail, amorcé en 2009 avec les organisations nationales de producteurs sous gestion de l'offre, afin de bâtir une alliance d'organisations agricoles internationales pour lancer un appel à la cohérence entre les ententes commerciales et le respect des droits fondamentaux. Toujours avec nos partenaires nationaux, la direction a

collaboré à la valorisation de la réflexion juridique du groupe international d'experts en droits humains et du commerce qui plaide pour cette plus grande cohérence. À cet effet, elle a été associée à l'organisation de deux conférences qui abordaient le thème de la cohérence et de l'incohérence du régime commercial international. Des relations de presse ont été réalisées à cette occasion.

Par ailleurs, la direction a été impliquée dans l'organisation d'une tournée d'information, en France et en Allemagne, pour présenter le modèle québécois et canadien de mise en marché collective et de gestion de l'offre. Elle a préparé la présentation et soutenu les quatre producteurs de lait québécois qui répondaient à l'invitation de producteurs français, à la recherche de pistes de solution pour organiser la mise en marché du lait et mieux faire face à l'importante chute de revenus à la ferme découlant de l'abandon graduel de la politique européenne de soutien des prix. La tournée a permis aux producteurs québécois de rencontrer quelque 10 000 producteurs laitiers français dans une vingtaine de réunions partout en France et dans quelques réunions en Allemagne.

INTERNET

La direction demeure responsable du contenu du site Internet de la Fédération, **www.lait.org**, et répond aux demandes d'information des internautes. Elle assure aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et s'occupe de la mise à jour du site et de l'ajout de contenu dans celui-ci.

FORMATION ET VIE SYNDICALE

En marge de la consultation de l'Union sur l'UPA du futur, la direction a collaboré avec la Direction générale à la préparation d'une démarche de réflexion et de consultation sur la structure et le fonctionnement de la Fédération. La réflexion a débuté avec le conseil d'administration de la Fédération, s'est poursuivie lors de quatre rencontres interrégionales des conseils d'administration régionaux et s'est conclue par la journée de réflexion des délégués. Ces derniers se sont montrés favorables à la poursuite de la démarche afin de soumettre une proposition concrète de réorganisation de la Fédération pour l'actualiser et mieux répondre aux besoins futurs des producteurs.

Par ailleurs, sur le plan de la formation, une session spéciale a été offerte en mars, aux membres du comité exécutif, sur l'art de communiquer ses idées et la communication efficace avec les médias. De plus, la direction s'est assurée de mettre à jour le

matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

Enfin, la direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with the other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

MAGAZINE AND NEWSLETTERS

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. The Department continued its association with Valacta for the publication of its annual production report, in May, in the form of a special issue of the magazine. The Department also prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. A corporate booklet is produced every year explaining the collective milk marketing and supply management system and its benefits to producers, their partners, and society as a whole. In addition, the Department publishes a weekly newsletter, *LAITB'DQ*, intended for Federation administrators and staff, regional syndicate Board Members and their delegates, as well as related organizations to keep them informed of developments on issues addressed by the Federation.

Lastly, the Department produces *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter intended for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry.

MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include responding to requests from journalists, preparing news releases and, when necessary, organizing media events. Department staff also participate in a national management group on dairy production and dairy product issues. In addition to monitoring media coverage on these issues, this group is also responsible for updating the crisis-management protocol.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the Union des producteurs agricoles (UPA) Open House Day, material was produced for the dairy farms that acted as hosts. In January, the Federation took part in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation as a major sponsor. It also hosted an information booth at the Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec's congress in October. Lastly, the Department's staff is called on to prepare lectures and speeches for the Federation's representa-

tives concerning various topics and issues, as well as to meet with many visitors to explain the Federation's work and our marketing model.

HOT ISSUES IN 2010

The Department continued to coordinate the communication activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and cooperated closely with the Federation's partners – the UPA and other supply management groups – in implementing the various sections of the G05 strategy. It carried on with the work, begun in 2009 with the national supply management organizations, to build an alliance of international agricultural organizations to call for coherence between trade agreements and the respect for fundamental rights. The Department cooperated with our national partners to promote the legal analysis of the international group of experts on human rights and trade who are calling for such coherence. In this regard, it was associated with the organization of two conferences on the theme of coherence and the incoherence of the international trade system. The staff handled media relations on these occasions.

The Department was also involved in organizing an information tour to France and Germany to present the Quebec and Canadian model of collective marketing and supply management. It prepared the presentation and supported the four Quebec dairy producers who responded to the French producers' invitation. They are looking for solutions to organize milk marketing and find a better way to deal with the major drop in farmgate revenue resulting from the gradual discontinuation of Europe's price support policy. The tour allowed the Quebec producers to meet about 10,000 French producers at about twenty meetings all over France, in addition to attending some meetings in Germany.

INTERNET

The Department continues to be responsible for the content on the Federation's corporate Web site, **www.lait.org**, and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content.

TRAINING AND UNION SUPPORT

On the sidelines of the Union's consultation on the UPA of the future, the Department collaborated with General Management on preparing a reflection and consultation process concerning the Federation's structure and operation. The reflection began with the Federation's Board of Directors, continued at four interregional meetings of the regional Boards of Directors and concluded with the Delegates' Reflection Day. The delegates were in favour of continuing the process in order to work out a concrete proposal for the Federation's reorganization to bring it up to date and better respond to the future needs of producers.

In the area of training, a special session was offered in March to the members of the Executive Committee on the art of communicating ideas and on efficient communication with the media. In addition, material used in the regions to train new producers on the milk marketing system was updated. The Department is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Lastly, the Department works closely with General Management to organize the Federation's General Meetings.



MARKETING

MICHEL FORTIER, AGENT DE MARKETING MARKETING OFFICER, NICOLE DUBÉ, DIRECTRICE DU MARKETING MARKETING DIRECTOR, ET AMÉLIE GRAVEL, AGENTE DE MARKETING MARKETING OFFICER

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

LAIT

En 2010, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien de boire du lait, chez les gens de tous les groupes d'âge, autant pour le plaisir que pour le réconfort que cela procure. Pour être encore plus près du consommateur, la Fédération a mis l'accent sur le slogan «Le lait, source naturelle de réconfort» en développant des histoires qui le traduisent bien.

À l'hiver 2010, le Lait a fait découvrir aux familles deux Soirées réconfortantes du Lait, l'une à Québec et l'autre à Montréal. Avec de bonnes histoires, de la musique, un feu et un verre de lait, le lait rime avec réconfort, même en plein air. Pour l'occasion, plusieurs artistes reconnus se sont relayés dans les zones réservées aux différents volets artistiques.

Pour faire connaître la tenue de ces Soirées et inciter les gens à y participer, physiquement ou virtuellement, le Lait a

déployé une variété de moyens publicitaires. D'abord, 10 débuts de contes de 60 secondes ont été diffusés à la radio. La fin de ces histoires pouvait être téléchargée sur le site www.lelait.com, offrant ainsi la chance à tout le monde de vivre l'expérience des Soirées réconfortantes. Ensuite, selon des moyens non traditionnels, voire carrément nouveaux, certains abribus et mégacolonnnes ont été coiffés d'une tuque en trois dimensions dans les teintes de rose, bleu et vert. Ces abribus,

des plus invitants puisque chauffés, ainsi que certains lumiquais du métro possédaient des prises d'écouteurs, mises à la disposition du public pour écouter les contes du Lait. Des wagons de métro ont fait défiler des écharpes, toujours aux teintes de rose, bleu et vert, ainsi que le logo du Lait.

Télévisions française et anglaise

La télévision a été le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population des 18-49 ans. Dès la fin septembre, la nouvelle campagne publicitaire battait son plein avec trois messages de 30 secondes en français, dont l'un a également été présenté en version anglaise.

Dès le 27 septembre, une vague de réconfort a déferlé sur le Québec avec le lancement d'une nouvelle campagne publicitaire où trois personnages en tricot ont présenté le côté réconfortant du lait.

Durant la même période, sur les ondes de la Société Radio-Canada, le Lait a commandité l'émission *En direct de l'univers* en invitant les gens à voter pour leur chanson québécoise réconfortante préférée. Plus de 22 000 personnes ont participé au concours et la chanson choisie par les Québécois fut *Une chance qu'on s'a* de Jean-Pierre Ferland.



Affichage et Internet

Les visuels de notre campagne se sont retrouvés également en affichage sur les abribus, les lumiquais du métro et les autobus.

En 2010, le site **www.lelait.com** a accueilli les internautes dans un univers aux couleurs de la campagne publicitaire du Lait. Ces derniers ont pu propager le réconfort autour d'eux en envoyant, à leurs proches, l'une des 30 cartes réconfortantes disponibles sur le site. Ils ont aussi pu jouer au jeu *Combat de câlins* et participer à un concours permettant de gagner différents prix réconfortants. Pour rejoindre un public plus jeune, le Lait était également présent sur Facebook. En 2010, le site Internet du lait a reçu un total de 108 929 visites.

Pour terminer l'année, la Fédération s'est distinguée aux *Media Innovation Awards* à Toronto en remportant quatre prix, dont le grand prix Or pour la campagne «Le lait, source naturelle de réconfort» avec les tuques géantes sur les abribus, l'affichage en tricot et les contes réconfortants.

Campagnes promotionnelles

Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille le Lait dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue et la tournée le Lait dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Adolescents

Le Lait a renforcé sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, afin de les amener à le choisir comme boisson en toutes occasions : 72 appareils «Dépanne-lait» et 87 machines distributrices – un projet commun avec Natrel – sont installés principalement dans des écoles secondaires du Québec. La Fédération commandite également des tournois de hockey, la Classique basket-ball le Lait ainsi que le Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay.

Adultes

La clientèle adulte a été rejointe dans le cadre d'événements familiaux tels que la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, le Festival d'été international de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe et les FrancoFolies.

Le calendrier du Lait 2011, produit en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, a été tiré à plus de 475 000 exemplaires et distribué partout au Québec. Le thème de 2011 était : «Produits laitiers d'ici, talents d'ici.» Il a été encarté dans les magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOI&cie* et *Yoopa* en plus d'avoir été diffusé en version électronique dans le site **www.lelait.com**. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA en octobre et en novembre.



LAIT AU CHOCOLAT

Télévision et Internet

Du 10 mai au 13 juin, le Lait au chocolat a remis en ondes le message télévisé «Le coureur», destiné aux 13-49 ans. On y voit un joggeur qui songe à des moments d'émotions de grands athlètes, mais qui comprend que l'important pour lui est de courir pour le plaisir et que le Lait au chocolat lui permet toujours de retrouver l'énergie nécessaire pour continuer à faire ce qu'il aime. Cette «source entraînante d'énergie», comme l'indique le slogan, le stimule suffisamment pour mordre dans la vie à pleines dents, jour après jour. Le message a été repris pour la période du 25 octobre au 28 novembre.

Le site **www.laitauchocolat.com** a continué de mettre l'accent sur les propriétés énergisantes de cette boisson de récupération. Il démontre de nouveau que, selon des résultats de recherche, le lait au chocolat est une boisson de premier choix pour récupérer après un entraînement intense. Le site a également présenté un concours où les participants pouvaient mesurer leurs connaissances sur les bienfaits du lait au chocolat et courir la chance de gagner une panoplie de prix.

En 2010, plus de 55 927 personnes ont visité le site. Notre partenariat avec les centres Énergie Cardio a également permis de promouvoir le site Internet et les bienfaits du lait au chocolat.

Adolescents

Le Lait au chocolat a été le commanditaire principal de la Fédération de soccer du Québec en offrant, notamment, près de 25 000 contenants de lait au chocolat.

Adultes

La Fédération a participé au programme Podium des Producteurs laitiers du Canada en collaboration avec la Commission canadienne du lait. Elle a également fait la promotion du lait au chocolat en tant que boisson de récupération idéale, après un exercice intense, en assurant sa présence dans les 72 centres Énergie Cardio. Au printemps, il y a également eu une promotion, en collaboration avec Natrel, dans les magasins d'alimentation Maxi, Métro et IGA.

TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 18 DÉCEMBRE 2010⁽¹⁾

PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD ENDING DECEMBER 18, 2010⁽¹⁾

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ⁽²⁾ <i>White and flavoured milk⁽²⁾</i>	0,7	0,2
Crème ⁽²⁾ <i>Cream⁽²⁾</i>	2,1	2,0
Yogourt <i>Yogurt</i>	3,1	4,6
Crème glacée <i>Ice cream</i>	- 2,1	- 2,6
Fromage <i>Cheese</i>	2,4	1,3
Beurre <i>Butter</i>	-2,3	2,1

(1) Données fournies par la Société Nielsen : taux de variation des ventes de produits laitiers en provenance des magasins à succursales et des grands magasins indépendants.
Data provided by The Nielsen Company: percentage change in milk product sales by chain stores and independent super-market stores.

(2) La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces, clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs).
The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores).

En novembre, pour bien préparer le temps des fêtes, un plateau de 30 fromages a été mis à l'honneur dans les imprimés suivants : *Ricardo, Coup de Pouce, Châtelaine, L'actualité, Tout simplement Clodine, Je cuisine, Vivre à la campagne, La Presse – cahier Actuel gourmand et Le Devoir – cahier Festin de Noël*.

En décembre, le message télévisuel de 30 secondes, qui a fait vivre la nostalgie des fêtes dans ses plus petites et grandes traditions de 2009, a été remis en ondes. Cette stratégie vise à positionner le plateau de fromages comme un incontournable pour les repas du temps des fêtes.

Le site www.fromagesdici.com reste la référence pour en connaître davantage sur la grande variété de fromages d'ici et sur les trucs et conseils pour apprêter et conserver les fromages. Le site compte également plus de 250 recettes ainsi que des trucs pour réussir une dégustation de fromages, recevoir avec de la raclette ou de la fondue au fromage ou marier habilement fromages et alcools. D'ailleurs, depuis septembre, le site est disponible en version mobile. En 2010, le site a attiré un total de 327 649 visiteurs.

BEURRE Télévision

En avril, une nouvelle campagne du beurre a vu le jour sous le thème « Le beurre, on peut pas s'en passer! » Avec une touche d'humour, les publicités rappellent que le beurre est un ingrédient central et incontournable pour rehausser le goût des aliments.

Les deux premiers messages ont été diffusés à la télévision du 5 avril au 3 mai. Chacun de ces messages présente une situation où le beurre fait vraiment une différence : des partisans à l'arène qui s'agitent pour acheter un bon maïs soufflé avec du beurre et une adolescente qui vénère la mère de son copain, celle-ci lui ayant laissé pour le souper... du beurre dans le frigo!

Du 30 août au 27 septembre, le message de l'adolescente a été remis en ondes. Un nouveau message de 30 secondes, qui présente une émission de cuisine où le seul ingrédient est le beurre, a également été ajouté.

La campagne de beurre est ressortie grande gagnante de la catégorie « meilleure nouvelle campagne publicitaire adressée aux consommateurs 2009 » lors de la remise des *Dairy Innovation Awards* qui s'est tenue le 28 avril 2010 à Salzbourg en Autriche. Ces prix soulignent l'excellence et l'innovation au sein de l'industrie laitière internationale. L'édition 2010 a accueilli un nombre record de participants. Pour un total de 170 campagnes inscrites au concours, il y a eu 12 gagnants provenant de 11 pays.

LE MAGASIN NOMADE LAIT À LA BOUCHE, UN PROJET NOVATEUR ET RASSEMBLEUR

Le magasin nomade Lait à la bouche, d'une superficie d'environ 400 pieds carrés, offre des produits laitiers innovateurs, faits avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes, en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin futuriste se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. En 2010, il a effectué une tournée dans 13 endroits différents pendant 87 jours au total.

Il y a eu un achalandage de près de un million et demi de personnes dont la plupart ont consulté le personnel du magasin pour avoir de l'information sur la nutrition et sur l'étiquetage des produits laitiers. De plus, ils ont profité de l'occasion pour déguster les produits ou pour les acheter.

Marketing

The Marketing Department is responsible for advertising and promotion activities in Quebec covering all products in the dairy family. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2010, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink milk every day, both for their enjoyment and for the emotional comfort it provides. To develop an even closer relationship with consumers, the Federation highlighted the slogan "Le lait, source naturelle de réconfort" in French ads, and "Milk, Natural Source of Comfort" in English advertising, by using short stories that conveyed the comforting nature of milk.

In winter 2010, families were introduced to two "comforting events," one in Quebec City and the other in Montreal. With good stories, music, a fire and a glass of milk, milk means comfort, even in the outdoors. These events featured several well-known artists who took turns performing in the areas reserved for the different artistic components.

A variety of advertising means were used to publicize the events and encourage people to participate, physically or virtually. First, 10 story beginnings of 60 seconds each were broadcast on radio. The end of the stories could be downloaded from the www.lelait.com site, thus offering everyone a chance to "live" the comforting events. In addition, using non-traditional means, as well as some clearly new means, certain bus shelters and megacolumns were topped with colourful pink, blue or green three-dimensional tuques. The transit shelters, which were especially inviting because they were heated, as well as certain backlit signs in the subway, had earphones available to the public so they could listen to comforting stories. Subway trains sported scarves in pink, blue and green, along with the milk logo.

French and English Television

Television was the most appropriate medium to reach the important 18-49 year old segment of the population. By the end of September, the new advertising campaign was in full swing, with three 30-second French language commercials, one of which was also broadcast in English.

Beginning on September 27, a soothing wave of comfort rolled across Quebec with the launch of a new advertising campaign, in which three characters in knitted sweaters presented the comforting side of milk.

During the same period, Le Lait sponsored the Radio-Canada show *En direct de l'univers* and invited people to vote for their favourite comforting Quebec song. Over 22,000 people entered the contest, and the song chosen by Quebecers was *Une chance qu'on s'a* by Jean-Pierre Ferland.

Posters and Internet

Our campaign visuals were also posted on bus shelters, backlit displays in the subway and buses.

In 2010, the www.lelait.com site welcomed Web visitors to a world done up in the colours of Le Lait's advertising campaign. They were able to spread comfort around them by sending people close to them one of the 30 comforting cards available on the site. They were also able to play *Combat de câlins* (fight for kisses) and participate in a contest for a chance to win various comforting prizes. To reach a younger audience, Le Lait was also present on Facebook. In 2010, the Web site attracted 108,929 visitors.

To end the year, the Federation stood out at the Media Innovation Awards in Toronto, winning four prizes, including the Gold grand prize for the "Milk, Natural Source of Comfort" campaign, with its giant tuques on bus shelters, knit posters and comforting stories.

Promotional Campaigns

Children

The Federation sponsored the Place de la famille le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival, and the milk tour that was part of the Grand Défi Pierre Lavoie.

Teenagers

Many educational, sports and cultural activities helped to boost milk amongst teens so that they will regularly select milk as their drink of choice: 72 "Dépanne-lait" units and 87 vending machines – a joint project with Natrel – were mainly installed in various Quebec high schools. The Federation also sponsors hockey tournaments, the Classique basketball le Lait, as well as the festival REGARD sur le court métrage au Saguenay (part of the Saguenay International Short Film Festival).

Adults

Adults were reached through family activities such as the Montreal Bike Fest, the Montreal High Lights Festival, the Festival d'été international de Québec, the Expo de Saint-Hyacinthe, and the FrancoFolies.

Over 475,000 copies of the 2011 milk calendar, with the theme "Produits laitiers d'ici, talents d'ici" were distributed in Quebec. This calendar was produced in collaboration with the Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec and was inserted in the magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOI&cie* and *Yoopa*. An electronic version was placed on the Web site www.lelait.com. A promotion campaign based on the recipes featured in the calendar was also broadcast on TVA in October and November.

CHOCOLATE MILK

Television and Internet

The TV commercial "Le coureur," intended for the 13-49 age group was rebroadcast from May 10 to June 13. It shows a jogger thinking about emotional moments of great athletes, but who understands that what's important for him is to run for enjoyment and that chocolate milk gives the energy to keep going. This lively source of energy, as the slogan indicates, stimulates him enough to take a bite out of life, day after day. The commercial was rerun in the period from October 25 to November 28.

The www.laitauchocolat.com site continued to emphasize the energizing properties of this recuperating beverage. It again showed that, according to research, chocolate milk is the beverage of choice to recover after intensive training. The site also presented a contest, in which participants could measure their knowledge of the benefits of chocolate milk for a chance of winning a wide range of prizes.

In 2010, over 55,927 people visited the site. Our partnership with the Énergie Cardio centres also helped promote the Web site and the benefits of chocolate milk.

Teenagers

Chocolate milk was the main sponsor of the Fédération de soccer du Québec offering, notably, close to 25,000 containers of chocolate milk.

Adults

The Federation participated in the Podium program sponsored by Dairy Farmers of Canada in collaboration with the Canadian Dairy Commission. It also promoted chocolate milk as an ideal drink for recovering after intense exercise, by its presence in the 72 Énergie Cardio centres. In the spring, a joint promotion campaign with Natrel was carried in the Maxi, Métro and IGA food chains.

CREAM

A new cream advertising campaign was launched, based on cream's ability to enhance the taste of foods and make an ordinary dish extraordinary.

Television, Posters and Internet

Two 30-second television commercials were broadcast between May 24 and June 27. The ads feature a strawberry and a carrot rebutting a budding cook, expressing indignation at the lack of fuss they were receiving. Cream gives recipes so much panache that the foods themselves demand it! These two commercials were rerun just before the holidays, from November 1 to December 5, an ideal time to try new recipes.

In June and July, digital billboard promoted Quebec berries, especially raspberries and strawberries, served with cream.

In September, cream was associated with the www.recettes.qc.ca site for its 10th anniversary. This project made it possible to position cream at the heart of recipes by renowned Quebec chefs. By identifying itself with the "Ateliers des chefs," cream was able to demonstrate its great versatility, integrated into a multitude of dishes, from entrées to desserts. A contest was developed to select the best recipes, presented by five preselected chefs. With nearly 1 million visitors per month and a highly enviable reputation, *Recettes du Québec* has become a must for cooking enthusiasts over the past ten years.

The www.metsdelacreme.com site was given a facelift and encouraged Web visitors to explore new gastronomic possibilities. Twenty-six original recipes, available on video, were offered to gourmets of all inclinations. The site's major innovation was due to the collaboration of eight Quebec chefs. With the chefs' contribution, the new recipes added to the site were the work of professional cooks with a capital C! A special section entitled "Nos recettes de chef" was reserved for them on the site. In 2010, the cream Web site attracted a total of 205,240 visitors.

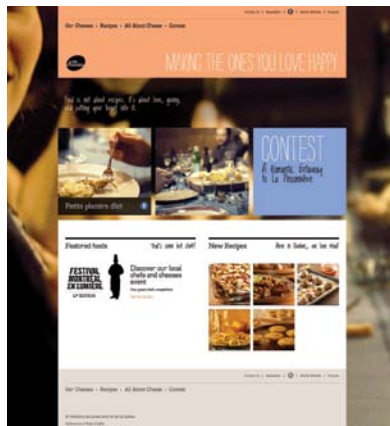
CHEESE

Multimedia advertising campaigns promoting our cheeses featured Quebec's many cheeses and was designed to promote their use in everyday dishes. These mass market campaigns, in both the French and English-language media, humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

Television

A vast, seven-week campaign highlighting our cheeses was launched on March 8. The spots emphasized the role played by Quebec cheese in everyday joys, both great and small.

Each of the three 30-second television commercials, one of which was broadcast in English, told a story in which Quebec cheeses mark a happy event – a wedding, the purchase of a first home and, more simply, the arrival of the weekend after a very busy week. In the fall, these three commercials were rebroadcast and a fourth, telling about a young girl's return home from a long trip, was added. These commercials were run from September 20 to November 7.



Print, Posters and Internet

The print ads were illustrations presenting fine moments of life and offering recipes or trays of Quebec cheeses. These ads were published in several Quebec magazines.

In the fall, a new poster and print campaign made the public realize how much our cheeses make all the difference. Nine messages showed the place occupied by cheese in our everyday meals. The typographical concepts emphasized the difference that a little cheese can make, whether the recipe is simple or elaborate, even going so far as to change the name! Among other examples, the public was told that "macaroni and cheese without cheese is just noodles," that "a pizza without cheese is just a crust," and that a "cheese fondue without cheese is just a pot."

The media strategy for posters was to favour the busiest metro stations and diversify the choice of posters so that consumers were exposed to several versions of the message simultaneously. The versions developed for posters were used in the magazine ads, but tempting recipes to reinvent macaroni, poutine, pizza and soups were added.

In November, to prepare for the holidays, a tray of 30 cheeses was featured in the following publications: *Le magazine Ricardo*, *Coup de Pouce*, *Châtelaine*, *L'actualité*, *Tout simplement Clodine*, *Je cuisine*, *Vivre à la campagne*, *La Presse – cahier Actuel gourmand* and *Le Devoir – cahier Festin de Noël*.

In December, the 30-second television spot, which brought holiday nostalgia alive in its 2009 traditions, both big and small, was rerun. This strategy sought to position the cheese tray as indispensable for holiday dining.

The Web site www.fromagesdici.com continues to be the reference to find out more about the wide variety of Quebec cheeses and helpful hints for preparing and storing cheese. The site also contains over 250 recipes and tips for a successful cheese tasting, entertaining with raclette or cheese fondue, or skillful matching of cheese with alcoholic beverages. Since September, the site has been available in a mobile version. In 2010, the site attracted a total of 327,649 visitors.

BUTTER

Television

In April, the Federation produced a new butter campaign under the theme "Le beurre, on peut pas s'en passer!" (butter, you just can't do without it!). With a touch of humour, the messages showed that butter is indispensable to enhance the taste of food.

The first two commercials were aired on television from April 5 to May 3. Each of these commercials presented a situation in which butter really makes a difference: fans in the arena getting agitated to buy a good popcorn with butter, and a teenage girl venerating her boyfriend's mother, who left her butter in the fridge.... for supper!

The commercial featuring the teenage girl was rerun between August 30 and September 27. A new 30-second commercial, presenting a cooking show on which the only ingredient is butter, was also added.

The butter campaign emerged as the big winner in the category "2009 best new advertising campaign aimed at consumers" at the Dairy Innovation Awards held on April 28, 2010 in Salzburg, Austria. These awards recognize excellence and innovation in the international dairy industry. The 2010 edition welcomed a record number of participants. Out of a total of 170 campaigns entered in the competition, there were 12 winners from 11 countries.

THE LAIT À LA BOUCHE MOBILE DAIRY STORE, AN INNOVATIVE AND MOBILIZING PROJECT

The Lait à la bouche (milk so much to love) mobile dairy store, measuring approximately 400 square feet, offers innovative dairy products made from 100% Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this futuristic store regularly travels around to meet consumers. It toured 13 different locations in 2010, for a total of 87 days.

The store was visited by close to 1.5 million people, most of whom consulted the staff to obtain information on nutrition and product labelling. They also took the opportunity to sample or buy products.



ÉTATS FINANCIERS

FINANCIAL STATEMENTS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

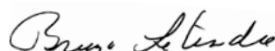
Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les auditeurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par les délégués à l'assemblée générale, ont vérifié les états financiers de la Fédération conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du conseil,


Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,


Bruno Letendre

Le 4 mars 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait
du Québec (Plan conjoint (1980)
des producteurs de lait du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (la « Fédération »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états des résultats, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les

états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, Québec

Le 4 mars 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9569

BILAN

au 31 décembre 2010

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme (note 3)	6 295 858	10 323 926	271 098	-
Débiteurs (note 5)	433 557	128 674	10 486	-
Créances interfonds	1 996 287	3 650 441	45 265	717 631
Frais payés d'avance	327 808	158 204	21 589	-
	9 053 510	14 261 245	348 438	717 631
Somme à percevoir des producteurs (note 4)	-	-	-	-
Placements (note 7)	119	3 026 511	-	1 503 088
Immobilisations (note 8)	985 540	411 887	-	-
Autres éléments d'actif	343 461	-	-	-
	10 382 630	17 699 643	348 438	2 220 719
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 9)	2 264 411	3 239 584	89 681	-
Créances interfonds	715 458	71 703	8 654	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 6)	-	-	-	-
Revenus reportés (note 4)	148 824	-	-	-
	3 128 693	3 311 287	98 335	-
Revenus reportés (note 4)	471 449	-	-	-
	3 600 142	3 311 287	98 335	-
Soldes de fonds (note 10)				
Investis en immobilisations	477 778	411 887	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	-	-	-	1 503 088
Libres d'affectations	6 304 710	13 976 469	250 103	717 631
	6 782 488	14 388 356	250 103	2 220 719
	10 382 630	17 699 643	348 438	2 220 719

Engagements (note 15)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2010 Total \$	2009 Total \$
889 968	15 752 762		33 533 612	50 667 857
204 467 333	42 500		205 082 550	196 101 166
-	274	(6 409 898)	-	-
-	-		507 601	483 564
205 357 301	15 795 536	(6 409 898)	239 123 763	247 252 587
471 449	-		471 449	556 091
-	-		4 529 718	1 455 015
-	-		1 397 427	1 416 509
-	-		343 461	376 726
205 828 750	15 795 536	(6 409 898)	245 865 818	251 056 928
189 084 896	2 205 000		196 883 572	206 491 066
5 556 692	57 391	(6 409 898)	-	-
11 187 162	-		11 187 162	6 560 285
-	13 533 145		13 533 145	14 465 645
-	-		148 824	107 629
205 828 750	15 795 536	(6 409 898)	221 752 703	227 624 625
-	-		471 449	556 091
205 828 750	15 795 536	(6 409 898)	222 224 152	228 180 716
-	-		889 665	894 651
-	-		1 503 088	1 454 896
-	-		21 248 913	20 526 665
-	-		23 641 666	22 876 212
205 828 750	15 795 536	(6 409 898)	245 865 818	251 056 928

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2010 Total \$	2009 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 668 783	37 668 006	-	300 743	50 637 532	49 955 996
Retenues-qualité	-	-	616 770	-	616 770	553 976
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	-	-	-	33 148
Intérêts	281 397	175 838	-	4 161	461 396	519 751
	12 950 180	37 843 844	616 770	304 904	51 715 698	51 062 871
Charges						
Activités de promotion	-	3 769 333	-	-	3 769 333	3 817 031
Campagnes publicitaires	-	14 135 670	-	-	14 135 670	16 820 226
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	873 068	18 789 928	-	-	19 662 996	18 121 186
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 715 083	-	-	-	3 715 083	3 539 059
Exploitation	6 532 462	506 747	367 051	-	7 406 260	8 489 601
Formation, information et publications	78 500	-	(2 310)	-	76 190	206 964
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	-	-	-	33 148
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	235 186	-	-	252 583	487 769	501 398
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	368 500	-	368 500	318 140
Réunions des administrateurs et des membres	1 328 443	-	-	-	1 328 443	1 344 373
	12 762 742	37 201 678	733 241	252 583	50 950 244	53 191 126
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	187 438	642 166	(116 471)	52 321	765 454	(2 128 255)

ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2010 Total \$	2009 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 11)	2 221 544 999	-	2 221 544 999	2 163 371 862
Intérêts	30 791	-	30 791	25 649
	2 221 575 790	-	2 221 575 790	2 163 397 511
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	2 088 704 438	-	2 088 704 438	2 038 479 323
Déduction pour frais de transport	74 169 036	(74 169 036)	-	-
Prélèvements	50 637 532	-	50 637 532	49 955 996
Retenues-qualité	616 770	-	616 770	553 976
Cession temporaire de quota	1 123 772	-	1 123 772	385 720
Frais d'analyse de composition	866 737	-	866 737	-
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	377 852	-	377 852	382 417
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	-	74 306 892	74 306 892	72 446 350
Programme de calibrage	28 932	-	28 932	-
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	285 988	-	285 988	-
	2 216 811 057	137 856	2 216 948 913	2 162 203 782
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes	4 764 733	(137 856)	4 626 877	1 193 729
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	6 781 665	(221 380)	6 560 285	5 366 556
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 13)	11 546 398	(359 236)	11 187 162	6 560 285

ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	91 522 500	191 122 497
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	92 455 000	183 824 615
(Insuffisance) excédent des recettes	(932 500)	7 297 882
Réserve d'ajustements au début	14 465 645	7 167 763
Réserve d'ajustements à la fin (note 6)	13 533 145	14 465 645

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	765 454	(2 128 255)
Excédent des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	4 626 877	1 193 729
(Insuffisance) excédent des recettes du Système centralisé de vente des quotas	(932 500)	7 297 882
	4 459 831	6 363 356
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Variation de la juste valeur des dépôts à terme	223 047	(77 357)
Variation de la juste valeur des placements	(26 511)	-
Amortissement des immobilisations	387 615	268 837
Quote-part de la perte de Novalait inc.	227 583	207 011
	5 271 565	6 761 847
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	(18 538 455)	43 122
	(13 266 890)	6 804 969
Activités d'investissement		
Acquisitions de dépôts à terme	(44 200 000)	(30 550 000)
Dispositions de dépôts à terme	55 725 000	9 700 000
Acquisitions de placements	(3 275 775)	(273 671)
Acquisitions d'immobilisations	(368 533)	(663 476)
	7 880 692	(21 787 147)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(5 386 198)	(14 982 178)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	20 766 104	35 748 282
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 379 906	20 766 104
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	15 379 906	20 766 104

1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au Conseil général de cet organisme.

La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La Fédération a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fédération. Ces normes couvrent les informations à fournir et la présentation des instruments financiers. La Fédération continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

L'encaisse et les dépôts à terme sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

Les débiteurs et la somme à percevoir des producteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et le solde à verser aux producteurs sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Fédération utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés par rapport aux instruments financiers.

Comptabilité par fonds

La Fédération utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report. Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, les Programmes-qualité du lait, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des Conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Le fonds Programmes-qualité du lait présente les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes et, jusqu'au 31 décembre 2009, le Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et, jusqu'au 31 décembre 2009, des subventions fédérales en vertu du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du Fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du Fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité est l'administration d'un système mensuel d'échange de quota qui vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente à la note 16 les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Placements

Les parts sociales et les actions de Valacta et du Centre d'insémination artificielle du Québec sont comptabilisées au coût, les dépôts à terme sont présentés à la juste valeur et les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Matériel informatique	3 et 5 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans

Le développement en cours des systèmes informatiques sera amorti lorsqu'il sera en exploitation.

Régime de retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le régime complémentaire de retraite intègre un volet à prestations déterminée. Le régime complémentaire de retraite des employés de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées est un régime interentreprises. La Fédération comptabilise les coûts du régime de retraite selon les contributions versées.

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 184 388 \$ (157 092 \$ en 2009) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Modification comptable future

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, la Fédération prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, mais elle n'a pas encore déterminé la date à compter de laquelle elle utilisera ces nouvelles normes. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux variant de 0,73 % à 2,035 % (0,8 % à 2,75 % en 2009) et viennent à échéance de janvier à décembre 2011.

4. SOMME À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

La Fédération a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le conseil d'administration de la Fédération avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 742 574 \$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaire à leur utilisation, a été déboursé au 31 décembre 2010. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport du lait, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche.

Les variations survenues au cours de l'année sont les suivantes :

	2010 \$	2009 \$
Solde au début	663 720	-
Coût d'acquisition des ordinateurs de poche, du contrat d'entretien et des frais de développement	73 962	668 612
Montant imputé aux frais de transport du lait	(117 409)	(4 892)
Solde à la fin	620 273	663 720

Au 31 décembre 2010, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés s'élèvent à 620 273 \$ (663 720 \$ en 2009) dont 148 824 \$ (107 629 \$ en 2009) pour la partie à court terme imputable à l'année 2011 et 471 449 \$ (556 091 \$ en 2009) pour les années à venir.

5. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2010 Total \$	2009 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	186 570 198	-	186 570 198	179 604 133
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	17 735 453	-	17 735 453	15 843 313
Organismes apparentés	46 182	-	1 652	-	-	47 834	32 485
Producteurs	-	-	-	148 824	42 500	191 324	229 069
Autres	387 375	128 674	8 834	12 858	-	537 741	392 166
	433 557	128 674	10 486	204 467 333	42 500	205 082 550	196 101 166

6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

7. PLACEMENTS – FONDS D'ADMINISTRATION, FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

	2010 \$	2009 \$
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Dépôts à terme, 1,95 % à 2,33 %, échéant en 2012	3 026 511	-
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 4 584 694 \$ en 2010 et 4 308 804 \$ en 2009)	1 365 293	1 316 986
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss), au coût	137 795	137 910
	4 529 718	1 455 015

Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 27 589 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (26 620 actions en 2009) pour un coût de 275 890 \$ (266 200 \$ en 2009).

8. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2010 Valeur comptable nette \$	2009 Valeur comptable nette \$
Matériel, systèmes informatiques et développement en cours	4 983 357	3 995 636	987 721	859 403
Magasin nomade	708 379	330 577	377 802	519 478
Matériel roulant	50 170	18 266	31 904	37 628
	5 741 906	4 344 479	1 397 427	1 416 509

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 387 615 \$ (268 837 \$ en 2009).

9. CRÉDITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2010 Total \$	2009 Total \$
Entreprises laitières	-	-	32 922	-	-	32 922	38 121
Organismes apparentés	815 249	6 752	48 606	563 911	-	1 434 518	1 437 897
Organismes provinciaux et national	-	2 125 241	-	-	-	2 125 241	1 742 982
Producteurs	119 378	-	-	182 027 317	2 205 000	184 351 695	195 207 417
Transporteurs	-	-	-	6 477 876	-	6 477 876	6 321 519
Autres	1 329 784	1 107 591	8 153	15 792	-	2 461 320	1 743 130
	2 264 411	3 239 584	89 681	189 084 896	2 205 000	196 883 572	206 491 066

10. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes- qualité du lait	Fonds de développement			
	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affec- tations \$	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affec- tations \$	Libres d'affec- tations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéi- commis) \$	Libres d'affec- tations \$	2010 Total \$	2009 Total \$
Solde au début	333 479	6 261 571	561 172	13 185 018	366 574	1 454 896	713 502	22 876 212	25 004 467
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(150 272)	337 710	(149 285)	791 451	(116 471)	48 192	4 129	765 454	(2 128 255)
Acquisitions d'immobilisations	294 571	(294 571)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	477 778	6 304 710	411 887	13 976 469	250 103	1 503 088	717 631	23 641 666	22 876 212

11. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Ventes provinciales	2 124 367 774	2 088 546 878
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	97 177 225	74 824 984
	2 221 544 999	2 163 371 862

12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Frais de transport	70 946 857	68 482 678
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	3 360 035	3 963 672
	74 306 892	72 446 350

13. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 11 546 398 \$ à verser aux producteurs (6 781 665 \$ en 2009) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des créditeurs et du solde à verser aux producteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Bien que son échéance soit à long terme, la juste valeur de la somme à percevoir des producteurs correspond à sa valeur comptable.

15. ENGAGEMENTS

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 301 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 14,69 % en 2010. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

Les signataires des Conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour le renouvellement de la Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2014. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 781 000 \$ par année.

Disposition de lait refusé

La Fédération a signé en 2008 un contrat de service pour gérer la disposition des volumes de lait qui ne peuvent être commercialisés. Cette entente d'une durée de trois ans se termine en avril 2011. Les versements estimatifs s'établissent à 15 000 \$ en 2011.

Coûts de production

La Fédération a signé en 2008 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2007 à 2011. Les versements futurs s'établissent comme suit : 250 470 \$ en 2011 et 102 600 \$ en 2012. Le contrat prévoit également le versement d'une compensation dégressive en cas de retrait éventuel pour cas de force majeure liée à une modification de la politique laitière. Cette compensation s'élève à 10 000 \$ pour un retrait pour l'année d'enquête 2011.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente d'une durée d'un an se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2011 s'élèvent à 233 000 \$.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2011 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2011 et 2012. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 13 600 000 \$ en 2011 et 528 500 \$ en 2012.

Autres

La Fédération participe au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire sur la mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 203 000 \$ en 2011 et à 25 000 \$ en 2012 et 2013.

16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Situation financière		
Total des actifs	2 795 794	2 895 149
Total des passifs	65 208	261 177
Capitaux propres	2 730 586	2 633 972
	2 795 794	2 895 149
Résultats des activités		
Total des produits	28 814	64 602
Total des charges	483 980	478 623
Perte nette	(455 166)	(414 021)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(689 489)	(622 832)
Entrées de fonds – activités de financement	551 780	532 400
(Sorties) entrées de fonds – activités d'investissement	(2 245 941)	273 479
Variation nette des liquidités	(2 383 650)	183 047

17. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2010 \$	2009 \$
Augmentation des débiteurs	(8 981 384)	(11 858 000)
Augmentation des frais payés d'avance	(24 037)	(43 474)
Diminution (augmentation) de la somme à percevoir des producteurs	84 642	(556 091)
Diminution (augmentation) des autres éléments d'actif	33 265	(112 511)
(Diminution) augmentation des créditeurs	(9 607 494)	12 010 015
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(43 447)	603 183
	(18 538 455)	43 122

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2010 \$	2009 \$
Union des producteurs agricoles		
Loyer, services techniques et revenus d'intérêts	869 116	754 326
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	9 290 930	9 322 475
Syndicats régionaux		
Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport	5 575 769	5 586 952
Valacta		
Analyses de laboratoire et autres services	1 201 642	1 293 743
Le producteur de lait québécois		
Vente d'espaces publicitaires	66 990	55 570

19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 450 679-0530 + Télécopieur : 450 679-5899 + fplq@upa.qc.ca

Cette publication est disponible sur Internet : www.lait.org
This publication is also available at the following address: www.lait.org
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISSN 0841-4041